



N° 54 - Mai 2012

# VOTRE JOURNAL FÊTE SES 20 ANS !







## LE TIPS A 20 ANS ! ET NOUS AUSSI !

En 20 ans, il s'en est passé des choses... Certains faits ont été si marquants qu'on dirait presque qu'ils se sont passés hier. Il y a ceux qui ont marqué les esprits, tels la sortie d'un des films les plus vus de l'histoire du cinéma, Titanic (1998), suivi 14 ans plus tard par le (pas encore au cinéma !) naufrage du Costa Concordia. Le décès de Lady Diana (1997), la libération d'Ingrid Bétancourt après plus de six ans de détention chez les FARCS (2008) ou encore la mort du roi de la pop, Michael Jackson (2009), sont restés dans les mémoires.

On se souvient aussi des événements qui ont changé le cours de l'histoire, comme le

génocide au Rwanda (1994), les attentats de 2001 ou la crise économique de 2008. Un des grands progrès de l'humanité fut l'élection de Barack Obama (2008). Plusieurs catastrophes naturelles, dont le tsunami en Thaïlande (2004), l'ouragan Katrina en Nouvelle-Orléans (2005), les tremblements de terre en Haïti (2010) et au Japon (2011), ou moins naturelles, lors de l'explosion à la centrale de Fukushima (2011) ont renforcé les mesures de prévention et la solidarité dans le monde.

Mais heureusement, tout cela n'a pas empêché notre petite vie de se dérouler. C'est qu'en 20 ans, il s'en est aussi passé des choses

pour nous ! Les après-midis aux P'tits Pruneaux, les années d'école obligatoire à la Ferme, puis au CO de Domdidier, les amis, les premières amourettes, les premières Bénichons avec la Jeunesse... Puis vient le temps des choses sérieuses, où l'on te pose sans arrêt LA question à laquelle tu ne sais en général jamais quoi répondre : «Que vas-tu faire plus tard ?». Dans ces moments-là, on rêverait d'avoir à nouveau 6 ans pour leur répondre sans hésitation cosmonaute, maîtresse d'école, chanteuse ou pilote de Formule 1 !

Mais la réalité ne se révèle pas aussi facile, car on prend conscience à 20 ans que tout n'est pas à notre portée. Même s'il est difficile de trouver sa

voie, c'est à cet âge-là que la vraie vie commence. 20 ans c'est l'indépendance, l'âge où l'on profite de faire nos expériences, de voyager, d'apprendre le monde qui nous entoure afin d'être prêt à faire les bons choix pour notre avenir.

Le TIPS, lui aussi, a bien grandi en 20 ans. Durant toutes ces années, il a évolué au fil des péripéties du village et surtout grâce aux membres des comités de rédaction qui se sont succédé. En amenant leurs idées et leur imagination, ces derniers ont contribué à l'amélioration de ce petit journal toujours autant apprécié de ses lecteurs. Merci à vous tous !

Charlotte & Edwige

Equipes de 2 ou 3 joueurs  
Catégories 2ème ligue à Populaire  
Finance d'inscription: CHF 60.-  
Délai: 31 mai 2012

23 & 24 juin 2012  
Plage de Delley-Portalban



Restauration  
Buvette - Grillades  
Bar tropical



Inscriptions & infos sur : [www.volley-sa.ch](http://www.volley-sa.ch)



# RESTAURANT DES CARABINIERS

## ISABELLE BALLIF



**Pouvez-vous vous présenter pour ceux qui ne vous connaissent pas ?**

J'ai grandi en Basse-Ville de Fribourg. Mes grands-parents habitant Grandcour, j'étais souvent dans la Broye. J'ai habité pendant 11 ans à Vallon puis de 1995 à 2009 à St-Aubin. Et voilà près de 3 ans que je suis au Vieux-Four à Delley. J'ai deux enfants, un garçon et une fille, ainsi qu'un petit-fils de 2 mois.

**Quelle est votre formation et votre parcours professionnel ?**

J'étais chef d'équipe auprès de l'entreprise Saia pendant 20 ans. J'ai ensuite reçu mon congé et, ne voulant pas être au chômage, j'ai travaillé de 1984 à 1989 au restaurant du Bateau à Portalban. Depuis 2009, je suis tenancière du Vieux-Four à Delley. Vous ne trouverez donc aucun lien entre mon travail de chef d'équipe et celui de la restauration que j'exerce actuellement !

**Depuis quand possédez-vous le Vieux-Four ? Est-ce un nouveau challenge ou**

**plutôt une envie pour vous de reprendre les Carabiniers ?**

Je possède le Vieux-Four depuis 2009. C'est un challenge ainsi qu'un défi de reprendre le restaurant des Carabiniers. J'avais envie d'avoir un lieu plus grand et de pouvoir louer les quatre chambres d'hôtel dont dispose l'établissement.

**Qu'est-ce qui vous a donné envie de reprendre cet établissement ?**

Le lieu car je voulais revenir à St-Aubin. L'idée de travailler en collaboration avec les sociétés m'a également plu.

**Depuis quand cette envie vous trotte-t-elle dans la tête ?**

Depuis que l'annonce est parue dans les journaux, voilà environ une année.

**Allez-vous garder la même carte que vous aviez à Delley ou allez-vous l'étoffer voire la changer complètement ?**

Je garderai la même carte au début mais pense l'améliorer par la suite.

**Pensez-vous effectuer des changements dans ce restaurant ?**

Oui. Nous allons rénover la cuisine et les peintures. Nous améliorerons égale-

ment la grande salle afin qu'elle puisse y accueillir des clients pour manger. Nous allons donc essayer de remettre à neuf tout le bâtiment.

**Quand allez-vous rendre les clés du Vieux-Four ?**

Mon contrat se termine à la fin du mois de septembre 2012 mais je pense terminer aux alentours de la mi-août. Je tiendrai donc deux restaurants jusqu'à cette période-là. Pour l'instant, le Vieux-Four n'a toujours pas trouvé de nouveau tenancier.

**Du changement au niveau de votre personnel ?**

Non, tout mon person-

nel va me suivre dans cette nouvelle aventure. J'emploie 5 personnes fixes. Durant la période où je devrai gérer deux établissements, nous serons une dizaine de personnes, avec les extras, réparties entre les deux bistrotts.

**Aimeriez-vous rajouter autre chose ?**

Un site Internet a d'ores et déjà été créé :

[www.lescarabiniers.ch](http://www.lescarabiniers.ch).

D'autre part, le bistrot restera toujours fermé le mardi, comme actuellement. Et surtout, je me réjouis de commencer à travailler aux Carabiniers !

Aurore Verdon





## NOTRE ABBÉ BERNARD ALLAZ A FÊTÉ 40 ANS DE PRÊTRISE !

*Message de l'Abbé Bernard Allaz*

Le lundi 26 mars, cela a fait 40 ans que j'ai été ordonné prêtre par Mgr Gabriel Bullet,

L'entrée dans la vie éternelle de mon Papa m'a conduit à venir au séminaire de Fribourg en 1968 et en 1972 ce fut l'ordination avec cinq autres confrères.

avec un oiseau mort m'a profondément interpellé. En 1975, je suis envoyé à Romont avec mission de vicaire, de responsable des jeunes, 6 belles années de ministère avec la création d'Étincelle, journal des jeunes de la Glâne pour un numéro puis de la jeunesse fribourgeoise. En 1981, Mgr Pierre Mamie me confie la paroisse du Saint Crucifix de Belfaux. Une paroisse, 11 villages, une grande église et la chapelle à Corminboeuf. Ce fut 12 belles années riches en rencontres, partage et surtout évangélisation par la pastorale suscitée par le pèlerinage du St-Crucifix, les messes dans les chapelles des villages en semaine et en 1993, alors que je pensais rester encore un an ou deux dans la paroisse ce fut l'envoi en Gruyères, curé de la cité comtale et de nombreux villages, 6 années dans une autre région avec sa spécificité et sa piété très populaire. Maman, qui m'avait rejoint comme gouvernante de cure, dès 1981, devenant fragile, j'ai demandé notre départ, désirant servir dans une autre région. Ce fut, en 1999, mon arrivée dans la Broye, à St-Aubin, curé du Littoral, puis modérateur, répondant du secteur de Notre-Dame de Tours et maintenant doyen de la Broye. Un beau ministère, avec une grande différence, c'est qu'aujourd'hui le territoire est si grand que le suivi des rencontres est difficile. Partout que d'engagement de vous les laïcs, les assistants pastoraux et les confrères. Ensemble nous formons une belle famille. Que la joie de servir soit notre force et apporte le bonheur à tous.

Pendant 24 ans, j'ai servi comme aumônier militaire, aux casernes de la Poya et de la Planche à Fribourg, dont 8 ans à l'Ar/ter 17 et Aumônier, pendant 14 ans du Noble Contingent des Grenadiers Fribourgeois et depuis 1987 aumônier, guide et accompagnateur de pèlerinage à PBR. Bonheur d'avoir été 32 fois en Terre Sainte, d'y avoir guidé tant de pèlerins. Moment émouvant lorsqu'une maman, qui a perdu un enfant, affirme en sortant du Saint Sépulcre : «La Vierge Marie a, elle aussi, passé par cette immense souffrance ! Comme elle je veux servir les autres, il y a tant de souffrances cachées».

Que de moments merveilleux de partage, de résurrection, que d'amis rencontrés. Le Père Elias de Renéh, en Palestine, sera là cet été, le 22 juillet à la messe de 10h30 à Delley pour la fête de St-Jacques. C'est aussi cette année 30 ans d'amitié avec le Père Broné.

Merci de votre engagement et de tout ce que vous faites pour moi avec tous et pour chacun. En souvenir de mes 40 ans je vous offre à tous un carnet de prière pour que vos cœurs se fortifient, soient certains d'être aimé de Dieu et qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie à la suite du Christ. Alors en route et joie de célébrer ce bel anniversaire dans de multiples rencontres. Union de prière et amitié.

Abbé Bernard+  
votre prêtre



*L'Abbé Bernard Allaz (à droite) lors d'un pèlerinage en Terre Sainte en 2011*

en l'église de St-Barthélemy. 40 ans de bonheur, joie de célébrer l'eucharistie et de pouvoir donner tout l'amour de Jésus-Christ à tous, par la prière, les sacrements et les nombreuses rencontres.

Une aventure commencée dans la vie de famille, par un entourage sensible à la foi et au service des autres. J'ai répondu à l'appel de Dieu, en entrant chez les Pères Blancs à Louvain en 1966. Deux années de formations qui m'ont ouvert à la mission.

Ce fut ensuite le ministère qui me fit découvrir tant de joie, de souffrance et d'espérance. A Notre-Dame du Valentin à Lausanne, première découverte du ministère, surtout celui auprès des jeunes. L'importance de l'écoute et du chemin avec. Une découverte de la mission au Cameroun qui m'a révélé que Dieu m'appelait dans notre diocèse. Administrateur de la paroisse de Vuisternens-en-Ogoz en 1974, je découvrais que la foi au Ressuscité n'est pas facile. Une tombe



# CLIN D'OEIL À NÖEL RAMUZ...

## DISTILLATEUR À LA SOCIÉTÉ DE DISTILLERIE DE ST-AUBIN DE 2001 À 2012

Après 11 années de bons et loyaux services, notre bouilleur de crue, Noël Ramuz, quitte sa fonction pour une retraite bien méritée. Un passage du TIPS à la distillerie s'imposait ...

### Noël, merci de vous présenter !

Je suis né le 26.12.1946 à St-Aubin où j'y ai passé toute mon enfance. Entre 1963, j'ai débuté mon apprentissage de fromager à Lentigny pour le terminer en 1966 à la laiterie de St-Aubin auprès de Paul Balzli. Une fois le certificat en poche, M. Balzli m'a engagé comme employé de laiterie durant deux ans. Puis, dans le but de réaliser un jour une maîtrise professionnelle, j'ai suivi des cours préparatoires à l'école de laiterie à Grange-neuve durant un an avant de revenir à St-Aubin parfaire mes connaissances pratiques pendant 6 mois. En 1970, je me suis marié et j'ai repris la laiterie de Dompierre en tant qu'acheteur de lait. En 1971, je deviens pour la première fois papa, puis une deuxième fois en 1972, avant de passer la même année ma maîtrise fédérale de fromager. Et enfin, jusqu'en octobre 2000, j'ai exercé avec beaucoup de plaisir mon métier à Dompierre.

**Passer de fromager à distillateur, comment ce changement s'est-il fait ? Qui vous y a intéressé ou motivé ?**

Après avoir exercé mon métier de fromager durant plus de 35 ans, j'ai souhaité gentiment lever le pied. Mon idée première était de faire des remplacements dans des fromageries....

Mais un jour, en venant livrer du fromage au restaurant du Grütli, Didier a eu la fameuse idée de me proposer de remplacer Guy Collaud ! J'ai accepté d'effectuer un stage de 15 jours au mois de décembre, puis de suivre une formation durant 4 semaines à Cugy (lieu de délocalisation de la distillerie au mois de janvier de chaque année), ceci sous les conseils de Guy Collaud.

### Quel contrat de travail vous unit-il avec la société de distillerie, avez-vous des comptes à rendre ?

J'ai été engagé sur la base d'un contrat oral, basé sur la confiance entre la société de distillerie et moi-même. Je suis payé au litre distillé et mon salaire est inclus dans le prix de la distillation.



Concernant la gestion financière de la distillerie, je tiens à jour le résultat de mon travail quotidien que je transmets régulièrement au caissier de la société. De plus, je rencontre une fois par an le comité ainsi que l'association romande des distillateurs.

### Comment se passent vos journées de travail et quand peut-on distiller ?

La distillerie fonctionne de la mi-août à la fin mai. Mes horaires varient en fonction des demandes. Ces dernières étaient particulièrement fortes durant cet hiver, à tel point qu'il m'est arrivé de travailler jusqu'à 60 heures par semaine. Je travaille par tous les temps, même avec le froid que l'on a connu en ce début d'année, avec des températures qui ne dépassant pas les 0 à 2 degrés à l'intérieur du local.

### Avez-vous un fruit que vous préférez distiller ?

Je dirais la prune et le pruneau ! Ces fruits sont agréables à distiller, car on ne connaît aucun soucis de pompage ou de nettoyage des tonneaux. A contrario, le fruit qui m'est le moins aisé à travailler, c'est le coing ! Sinon, je distille

toujours avec beaucoup de plaisir un peu près tous les fruits que l'on trouve dans notre région, notamment la pomme, la poire, l'abricot, la cerise etc...



### D'où viennent les clients et qui sont-ils ?

Nos clients viennent d'environ 300 villages aux alentours de St-Aubin. Mais certains se déplacent d'un peu plus loin, d'Oltens ou de Genève, en passant par le Jura. Nous avons un client genevois qui vient chaque année dans notre distillerie, ceci malgré son infime production, uniquement parce que nous lui garantissons que son fruit n'est pas mélangé avec d'autres tonneaux. La clientèle a des origines de tous les milieux de la société, cela va du paysan au patron de PME, de



## TIPS

l'ouvrier à l'avocat, j'ai même un cardiologue...il y a bien entendu beaucoup de membres de la société de distillerie et même quelques dames.

**Donnez-vous des explications aux clients quand à la manière dont vous distillez ?**

Oui et je répète régulièrement la même chose, mais cela fait partie du jeu...

**Est-ce que certains médias se sont intéressés à votre travail ?**

Oui. Il y a eu La Liberté en janvier 2009, le journal Terre et nature en novembre 2002 et même la Télévision Suisse Romande dans le cadre d'un reportage sur les distilleries. C'était la réouverture annuelle de la distillerie et j'avais passé toute la matinée avec les journalistes pour que ces derniers réalisent seulement un résumé de quelques minutes au journal de midi...

**Avez-vous reçu la visite d'écoles primaires ou secondaires ?**

Les seules élèves qui m'ont rendu visite, ce sont



ceux de ...l'école d'officiers de l'armée suisse !

**Vous autorisez-vous à boire un verre lors de votre journée de travail ?**

Tout d'abord, je goûte naturellement chaque sortie, mais uniquement avec le bout du doigt pour



évaluer la qualité du produit. Maintenant, si vous parlez d'apéro, et bien oui, cela m'arrive de boire un verre avec mes clients, mais il faut du caractère et savoir dire non, car les occasions ne manquent pas. Pour certains clients, venir distiller leurs fruits, c'est un jour de fête !

**Quel est votre meilleur souvenir, anecdote, demande spéciale ?**

Lors d'un mes séjours en Valais, j'ai fait connaissance d'un neuchâtelois du Val-de-Rulz. Ce dernier cueillait des cerises dans un champ voisin de notre appartement de vacances. Après un apéro improvisé, nous avons tout de suite sympathisé. Depuis, cet ami réalise chaque année un tonneau sur Neuchâtel, avec des cerises Valaisanes avant de venir les distiller à St-Aubin. Il y a aussi ce

pique-nique improvisé par ces jeunes jurassiens avec une grande table au bord de la route cantonale en plein mois de novembre....

**Votre activité cessera donc cette année, quel est votre sentiment ? Avez-vous déjà des projets ?**

Je terminerai à la fin mai 2012 et les deux derniers jours serviront à distiller de la Gentiane. Aujourd'hui, j'ai l'âge de la retraite et je ne suis pas mécontent de pouvoir bénéficier de plus de temps libre pour m'occuper de ma maison, de mon épouse et de mes petits enfants. De plus, je me réjouis de partir sac au dos en montagne, faire quelques cabanes culminant parfois à 3000 m ou d'aller cueillir des champignons.

**Avez-vous un successeur ? Si oui, devrez-vous le former ?**

Je suis en train de former mon probable successeur, mais ce dernier n'est pas encore engagé à l'heure où je vous parle.

**Que souhaiteriez-vous transmettre à votre successeur ?**

Je souhaite lui transmettre mon savoir-faire, tout ce que le métier de distillateur englobe. Il faut qu'il sache que ce métier demande du sérieux, de la conscience professionnelle, de la souplesse dans les horaires et un bon contact avec la clientèle. Il devra bénéficier d'une excellente condition physique, car durant la journée, le distillateur est souvent debout et porte régulièrement du lourd. De

plus, mon successeur devra avoir un excellent odorat ainsi qu'un bon palais, atouts majeurs pour assumer pleinement son travail.

**Avez-vous quelque chose à dire aux St-Aubinois ?**

J'ai été très heureux de retravailler à St-Aubin. Grâce à la distillerie, j'ai pu renouer contact avec de nombreux habitants du village que j'avais perdu de vue. Je suis très attaché à ce village, car j'y ai passé toute mon enfance !

*Je tiens à remercier M. Ramuz pour sa gentillesse et d'avoir pris un peu de son temps pour répondre aux questions du Tips !*

Martine Collaud

### LA QUESTION : SAINT-AUBIN, C'EST QUI, C'EST QUOI ?

*Le but est que la personne interviewée réponde rapidement à deux interrogations en relation avec le village. C'est sur quelqu'un ou quelque chose qui l'a marqué à St-Aubin.*

**St-Aubin, c'est qui ?**  
M. Louis Collomb, mon régent.

**St-Aubin, c'est quoi ?** La maison de mon enfance, l'ancien magasin surnommé «petit Louvre».



# ANNE-PASCALE COLLAUD

## CONSEILLÈRE COMMUNALE



### BIO-EXPRESS

**Naissance** : le 28 mai 1963 à Estavayer-le-Lac

**Mariée à** : Paul-Marius Collaud depuis 1989

**Enfants** : Joëlle 20 ans et Bryan 18 ans

**Parcours professionnel** : Assistante sociale depuis 1988  
(Ecole d'études sociales à Lausanne)

**Conseillère communale depuis** : le 16 avril 2011

**Dicastère**: Ecole et santé sociale

**Parti politique** : Parti socialiste

### COLLECTION PRIVÉE

J'adore aller marcher et j'apprécie beaucoup le bord du lac.

### PORTRAIT CHINOIS

<b>Un trait de caractère</b>	J'aime aller au bout des choses
<b>Un défaut</b>	L'impatience
<b>Une qualité</b>	L'écoute
<b>Un luxe</b>	Une famille unie
<b>Une gourmandise</b>	Le vin rouge
<b>La boisson qui la rend meilleure</b>	Le whisky
<b>La ville où elle se sent comme chez elle</b>	Fribourg
<b>Un pays où elle pourrait vivre</b>	Le sud de la France
<b>La musique qui l'accompagne</b>	Dire Straits
<b>Son film préféré</b>	« Sur la route de Madison » avec Clint Eastwood
<b>Son livre de chevet</b>	« Le voile noir » d'Annie Duperey
<b>La série télé qu'elle ne rate jamais</b>	Je ne regarde presque pas la télé mais je dirais « Passe-moi les jumelles »
<b>Une belle femme</b>	Catherine Deneuve
<b>Un bel homme</b>	Georges Clooney
<b>Quelqu'un qu'elle admire</b>	Ruth Dreyfuss dans sa fonction de conseillère fédérale
<b>Quelqu'un avec qui elle ne partirait surtout pas en vacances</b>	Christophe Blocher
<b>Un souvenir d'enfance</b>	Les balades en forêt
<b>Son sportif numéro un</b>	Didier Cuche
<b>Ce qui a le don de l'énerver</b>	La mauvaise foi
<b>Ce qu'elle ne comprendra jamais</b>	L'hypocrisie
<b>Ce qui la fait toujours rire</b>	Les quiproquos
<b>Ce qui l'effraie le plus</b>	La mort d'un proche
<b>Ce qui lui fait le plus plaisir</b>	Partager un moment d'amitié
<b>Avec un gros pactole, elle ferait quoi ?</b>	J'espère ne jamais toucher un gros pactole car ça me fait peur.



## RELAIS D'APPRENTIES À LA COMMUNE

Marine Vez et Jenny Monney ne se connaissent pas il y a quelques années. Faisant toutes deux partie de la Jeunesse, elles se sont pourtant découvertes un point commun du côté professionnel. Jenny va en effet succéder à Marine, puisque cette dernière a fini son apprentissage d'employée de commerce à la commune de St-Aubin cet été. Chacune a bien voulu nous accorder un peu de son temps pour nous faire partager leurs points de vue et de vie.

Commençons par présenter notre apprentie actuelle. Marine Vez, domiciliée à Domdidier après avoir habité pendant une bonne partie de son enfance à St-Aubin, a 19 ans. Elle joue de la musique dans la fanfare de notre village et aimerait bien recommencer un sport, lorsqu'elle aura plus de temps.

Elle débute son apprentissage d'employée de commerce en août 2009, après une 10e année en



Marine Vez

prégymnasiale, hésitant entre le métier de graphiste et celui qu'elle apprend aujourd'hui. C'est finalement après avoir postulé à beaucoup d'endroits qu'elle se décide à se lancer dans cette aventure. Un stage de 3 jours, qu'elle apprécie pour la variété des activités et le fait d'habiter encore à St-Aubin en première année d'apprentissage, la motivent d'autant plus. Varié, c'est vraiment le mot qu'elle trouve adéquat pour décrire son métier au fil de ces 4 années. Le fait de toucher à tout dans le domaine communal, d'être en contact avec les habitants et de répondre à leurs questions, de rédiger des PV lors de petites séances, d'assister à la une des votations, de connaître les coins et les recoins du château de St-Aubin (dont elle ne compte sûrement plus les marches...), en voilà des choses à faire, sans oublier les cours d'une à deux fois par semaine...!

Effectivement, il y a des points positifs et négatifs, il ne faut pas le cacher. Il est surtout au départ difficile d'intégrer toutes les informations reçues ou de répondre optimalement aux demandes les plus diverses des habitants, mais c'est ce qui empêche la routine. Eh oui, il faut s'adapter et être à l'écoute des habitants.

Quand je lui demande ce qu'elle

prévoit de faire dès l'acquisition de son CFC, elle me répond qu'elle désire partir 6 mois en Angleterre en école pour améliorer la langue et faire un «break». En effet, il sera plus facile par la suite de trouver une place avec ce bagage, car les exigences sont hautes : il faut être bilingue, avec l'allemand ou l'anglais, qu'elle préfère. Elle espère donc pouvoir continuer son métier dans un village ou une ville des environs.

Passons du côté de la relève. Jenny Monney habite à Dompierre et a 16 ans. En ce moment, elle pratique la langue allemande en suivant des cours de 3e année secondaire à Tavel. Pendant son temps libre, elle joue au football avec l'équipe de St-Aubin/Vallon B9 en 4e ligue.

Cette activité lui permet d'évacuer le stress accumulé durant la semaine.

Si elle a choisi cet apprentissage, c'est parce qu'elle aime s'occuper de l'administratif ainsi que le contact avec l'ordinateur et qu'elle pense que ses acquis peuvent lui être utiles pour son futur. Et si elle a choisi notre village, c'est non seulement pour sa proximité, mais aussi parce qu'elle y a des contacts par le foot ou la jeunesse, et qu'elle aimerait davantage

connaître ses habitants. Un stage lui a permis d'approcher de plus près le côté professionnel. Elle l'a d'ailleurs très apprécié, car en effectuant elle-même un travail sur ordinateur, elle a pu se faire une idée réelle du travail au quotidien dans une commune. Avec cet apprentissage, elle souhaite gagner en autonomie par-dessus tout et pour le reste, elle se laissera surprendre ! Pour l'instant, elle ne pense



Jenny Monney

pas encore au futur après ces 4 ans, mais elle aimerait bien continuer sur cette voie ou dévier sur un autre apprentissage par la suite, mais elle ne se voit du moins pas devenir «mécanicienne ou boulangère», je cite !

Pour conclure ces présentations, je souhaite tout de bon à ces deux jeunes demoiselles et plein de succès pour la suite !

Edwige Collaud



# MT VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

Cela fait depuis 2010 déjà qu'un magasin de vêtements professionnels a ouvert ses portes à St-Aubin, à la rue du Château. La gérante, Mme Ambre Jotterand, nous en donne quelques informations utiles et intéressantes...

**Avez-vous ouvert votre magasin à St-Aubin, ou étiez-vous établie ailleurs avant ?**

J'ai ouvert mon magasin à St Aubin. J'habite St Aubin depuis juin 2007 et c'est à cette période que j'ai eu envie d'avoir un show-room chez moi avec une collection de vêtements professionnels, suite à la demande de différentes personnes. J'ai tenté d'ouvrir un magasin à St-Aubin (ne sachant pas si la demande serait grande) avec l'aide de Monsieur Ervé Collaud, propriétaire des locaux (que je remercie beaucoup), qui m'a proposé un loyer minimum sur un certain nombre de mois.

J'ai donc pris le local à fin septembre 2009.

**Pourquoi avez-vous choisi de vous établir à St-Aubin ?**

C'était un hasard. Mon compagnon étant beaucoup sur les routes, l'emplacement de St Aubin par rapport aux autoroutes était idéal. Mais ce qui nous a décidé, c'est que nous y avons trouvé un appartement qui nous plaisait énormément.

**Quel genre d'articles vendez-vous ?**

Des vêtements de haute visibilité pour tous les corps de métiers, par exemple l'industrie, les bâtiments, le service, les chauffeurs etc. ainsi que des chaussures de sécurité. Je suis également importatrice de la marque Robur pour la Suisse qui correspond à l'hôtellerie, les métiers de bouches et le domaine médical. De

plus, pour faire plaisir à tout le monde, j'ai ajouté une partie «sport» avec la marque Columbia pour femmes et hommes.

**Quelle clientèle visez-vous plus particulièrement ?**

En fait, toute personne active dans la vie professionnelle et toute personne qui aime le confort au travail et dans ses loisirs.

Je vise autant les communes et les entreprises du bâtiment pour les habits de haute visibilité que les PME et artisans qui ont des besoins d'habillement spécifique par rapport à leur activité professionnelle. D'autre part, les normes de la SUVA, autant pour les habits qu'au niveau des chaussures de sécurité, incitent les entreprises à équiper leurs employés avec des habits adaptés aux travaux commandés.

**Quelles sont les raisons de votre changement de local ?**

Vu la demande et le manque de place, l'opportunité de locaux se libérant à la même adresse que mon précédent magasin, j'ai pris la décision d'agrandir au 1<sup>er</sup> mars 2012. De cette façon, je

dispose du stock sur place, ce qui rend les choses plus faciles à gérer. Cela me permet également d'ouvrir le magasin toute la journée du mardi au samedi alors qu'avant, j'étais à 50% au magasin.

**Vendez-vous beaucoup en magasin, ou plutôt sur commande ?**

Le vêtement professionnel est une branche à part. Très souvent, ce sont les entreprises qui me contactent soit parce qu'un employé est venu acheter un produit au magasin, soit par l'intermédiaire de mon site Internet ou par ouï-dire et par la publicité que je fais. Par les prises de rendez-vous, (très souvent dans les entreprises, mais également au magasin), l'analyse des besoins et le choix du client, je peux organiser dans l'entreprise un essayage des modèles choisis pour chaque employé et à partir de là, la commande peut-être établie. De ce fait, j'ai plus de grandes commandes au service externe qu'au magasin. Dans tous les cas de figure, il y a toujours un lien qui se tisse entre le client et MT Vêtements, ce qui amène un va-et-viens non négligeable au magasin. Le magasin donne la possibilité à toute personne de voir une grande partie de la gamme des différentes marques et est pratique pour les artisans de la Broye et des trois lacs.

C'est également pour cette raison et afin de répondre à la demande que j'ai complété



## TIPS

ma gamme de produits par des vêtements de sports et loisirs

**Que signifient les initiales « MT » ?**

J'adore cette question ! MTvêtements Professionnels est phonétique, donc cela signifie :

**Aimes tes vêtements Professionnels D'où le M et le T**

Je me suis cassé la tête pour trouver un nom sympa et je trouvais celui-là drôle, cela faisait un peu comme K7.

**Sur le long terme, avez-vous des projets ?**

Tout d'abord à court terme, je vais organiser

l'inauguration du nouveau magasin les 27 et 28 avril avec des portes ouvertes sur plusieurs jours. À long terme, étant donné que je

suis importatrice pour la Suisse de la marque Robur, je dois la promouvoir auprès d'autres magasins de vêtements professionnels en Suisse ainsi qu'auprès des écoles professionnelles suisses.

Je tiens tout particulièrement à remercier toute ma clientèle qui me fait confiance autant à mes débuts qu'à ce jour et à qui j'ai énormément de plaisir à satisfaire les demandes.

Aurélie Rosset



## LES «COUPS DE COEUR» DE LA BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque

### MICHELA MURGIA « ACCABADORA »

Maria vit en Sardaigne, elle est la cadette d'une grande et modeste famille. C'est la coutume dans le pays de céder son enfant, lorsque l'on ne peut ni le nourrir ni convenir à son éducation. Maria part vivre chez Tzia, une vieille femme, Tzia Bonaria qui n'a pas d'enfant. Tzia est dure, mais juste et voue une sincère tendresse à cette jeune enfant. Elle lui apprend son métier de couturière et considère Maria comme sa propre fille. Les absences nocturnes de Tzia intriguent la jeune fille, elle comprendra le sens du surnom Accabadora (la dernière mère) donné à sa mère adoptive, cette

découverte bouleversera leur relation à tout jamais.

Un rapport très singulier unissent ces deux personnes dans une Sardaigne atemporelle, il faut parfois du temps pour pouvoir comprendre et pardonner.

#### Biographie[s] d'auteur[s]

Michela Murgia est née à Cabras en 1972. En 2006, elle a publié *Il mondo deve sapere*, le journal tragico-comique d'un mois de travail dans un call center (Paolo Virzì en a tiré un film). Avec *Accabadora*, elle a obtenu le prix SuperCampiello 2010.





... Huit organisatrices motivées, une centaine d'enfants, beaucoup de passionné(e)s à l'animation, des dizaines d'accompagnatrices et accompagnateurs et nous l'espérons beaucoup de soleil lors de ces journées d'activités !

Les activités du Passeport-vacances 2012 du cercle scolaire de St-Aubin/Vallon se dérouleront...

**DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 JUILLET**

**ET**

**DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 AOÛT**

Lisa Biondo	026 677 02 08
Eliane Collomb	026 677 16 15
Patricia Corminboeuf	026 677 15 20
Anne-Christine Favre	026 677 45 10
Christelle Métral	026 677 46 75
Brigitte Reynaud	026 677 35 76
Stéphanie Spahr	026 677 04 79
Andréa Volanthen	026 677 31 21



## JUBILÉ

Le 17 décembre dernier, **Mme Geneviève Wilt-Pierchala** est entrée dans sa 90ème année. Une délégation des autorités communales lui a rendu visite à la résidence Les Lilas à Domdidier afin de lui remettre le traditionnel cadeau de la commune.

Le Conseil Communal

*Mme Wilt-Pierchala entourée de sa fille Marie-Christiane Collomb, du syndic Michel Marchand et de son fils Jean-Marie Wilt.*



## PENSÉES



« La peur d'être déçu nous pousse parfois à éviter le bonheur. Devons-nous alors rester malheureux aujourd'hui pour éviter de devenir malheureux demain » ?

« A la fin de la vie, nos succès perdent leur importance. Seules nos amitiés comptent ».

« Commencez à faire ce qui est nécessaire, puis ce qui est possible et enfin vous ferez l'impossible ».

# MYSTIMIX, DES DJ'S ST-AUBINOIS

## QUI FONT PARLER D'EUX

Mystimix, ce nom vous dit quelque chose ? Très certainement, puisque ce groupe de Dj's st-aubinois se fait de plus en plus connaître dans la région. Mystimix existe depuis 2006 grâce à José Moreira et Yannick Dubey. Leur boulot, c'est d'organiser et/ou d'animer des soirées à la demande (principalement des fêtes de jeunesse, mais aussi des anniversaires, des mariages ou encore des théâtres), ou simplement de louer leur matériel à des particuliers. Rencontre avec deux ambitieux DJ's locaux, Yannick et José.



### Comment vous est venue l'idée et pourquoi avez-vous décidé de vous lancer là-dedans ?

L'idée nous est venue à l'époque, lorsqu'on sortait dans les fêtes de jeunesse et qu'on en avait marre de la musique et de l'ambiance « campagnarde » de ces fêtes. Ce qu'on a voulu faire, c'était en quelque sorte changer cette ambiance afin de faire venir plus de jeunes. Plus exactement, notre concept est d'amener un son et une atmosphère de boîte de nuit dans nos fêtes de jeunesse broyardes.

### Comment cela a-t-il évolué depuis le commencement ?

Au début, on n'avait pas beaucoup de matériel, à

cause du prix. Mais ensuite, on a commencé à se faire connaître et à avoir de toujours plus de contrats, ce qui nous a permis de faire de nouveaux investissements et plus conséquents. On a donc également intégré deux nouvelles personnes dans le groupe (Fabrice Ballaman et Michael Fornallaz), parce qu'il commençait à y avoir trop de travail pour deux et le temps nous manquait. Aujourd'hui, nous avons encore deux personnes supplémentaires dans l'équipe (Loïc Décrevel et Johan Ballaman). Ce qui nous donne le plus de boulot, ce sont les montages et les démontages, ainsi que l'entretien du matériel. Bien sûr, pour stocker ce matériel, nous avons besoin d'un local. On a commencé dans une cave pendant deux ans, et aujourd'hui nous occupons le local de l'ancienne porcherie qui nous permet d'entreposer tout notre matériel, ainsi que de nous entraîner sur nos tables de mixages pour les différentes soirées que l'on doit animer.

### Est-ce que vous organisez des fêtes seulement pour les autres ou également pour votre propre compte ?

Notre concept, c'est d'aller de fêtes de jeunesse en fêtes de jeunesse et d'une fois par année, faire une fête pour notre

propre compte afin de nous montrer, de nous faire une carte de visite. Cette fête s'appelle la « Red Session » et a eu lieu pour la première fois à Vallon en 2010, puis deux fois à Domdidier en 2011 et 2012.

### Quel temps cela vous demande-t-il ?

Ça prend beaucoup de temps, mais quand on fait cela par passion, on ne compte pas les heures. Le plaisir passe avant tout. Le travail le plus long et le « moins drôle » à fournir, c'est surtout l'entretien du matériel, les montages et les démontages (deux fois quatre heures environ) lors des soirées. Au niveau de la musique, chaque DJ a ses propres musiques, son propre style et chacun peut s'entraîner comme il veut sur le matériel que nous avons à disposition au local.

### Avez-vous des projets pour le futur ?

Notre but à présent est de former des jeunes DJ's pour que le concept de Mystimix continue à grandir et à vivre. Puisque nous avons tout le matériel qu'il faut, il ne nous manque plus que les personnes pour faire le boulot. Ces jeunes seraient donc là pour assurer principalement l'animation dans les fêtes de jeunesse, afin que nous, nous puissions nous consacrer à de plus gros contrats, de plus gros événements ou manifestations (tels que des girones, etc.). De plus, ce qu'on aimerait vraiment à présent, ça serait de créer des événements qu'on n'a pas dans la région, par exemple organiser des soirées en invitant des DJ's connus. Le but est que les jeunes de la Broye ne doivent pas se déplacer à Bulle ou à Lausanne pour avoir une fête branchée, mais que la fête se déroule ici, chez eux.

Charlotte Chanex



Sur la photo de gauche à droite: Loïc Décrevel, José Moreira, Fabrice Ballaman, DJ Mike Candys (invité lors de la Red Session 2012), Yannick Dubey, Michael Fornallaz et Johan Ballaman.



## LA PASSERELLE DITE DE « LA CHENALETTA » FÊTE CETTE ANNÉE SES 25 PRINTEMPS ET FAIT PEAU NEUVE



L'an dernier, la même entreprise Charpentes Vial SA au Mouret a été mandatée pour une remise à neuf des structures de bois ayant le plus souffert des aléas du temps et des temps.

C'est ainsi qu'il a été convenu de remplacer l'ensemble du plancher constitué de lames en mélèze et de changer les tablettes (mains-courantes) en sapin. Le coût de ces indispensables « rénovations » réalisées au mois de décembre dernier s'est élevé à quelque CHF 10'000.--.

Pascal Reynaud

Souvenez-vous, c'était au cœur de l'hiver 1987. La Chenaletta (nouveau « faubourg » en plein développement au sud-ouest de notre village) était alors relié au centre de la localité par une passerelle de bois enjambant le ruisseau du même nom que le quartier qu'il entourait. Les enfants mais aussi tous les habitant(e)s du quartier n'avaient donc plus à faire le détour par la Route de Loustan ou celle du Baratan pour se rendre à l'école pour certains, à l'église pour d'autres ou dans un des commerces qui existaient encore à cette époque au centre du village.

L'énorme pièce d'une portée de 26 mètres et d'une largeur de 2 mètres sortait alors des ateliers Vial au Mouret.

L'opération de mise en place de cette structure d'un seul tenant et de 14 tonnes avait quant à elle été réalisée de main de maître par l'entreprise Zumwald Transports de Fribourg au moyen d'un camion-grue de 110 tonnes (voir ci-dessus la photo d'époque prêtée par la société Charpentes Vial SA).

Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (EMPA) avait à l'époque suivi de très près la mise au point et la construction de l'ouvrage. Il avait même été jusqu'à inscrire cet ouvrage dans son programme de supervision de structures en « lamco ».

Le coût total de l'ensemble des travaux se montait à environ CHF 100'000.--.





## LE CHŒUR DE L'ÉGLISE SE RELOOKE AVEC UN NOUVEAU MOBILIER LITURGIQUE !

Le 4 mars dernier, l'inauguration du mobilier liturgique a été un moment fort de l'histoire de notre église et de notre communauté paroissiale. C'est à la date de la Fête patronale de la St-Albin, que l'Autel et l'ensemble des éléments liturgiques ont été consacrés par Mgr Pierre Farine, évêque auxiliaire, entouré des prêtres et invités, du Chœur-mixte de St-Aubin-Delley-Portalban, de la Sté de Musique La Caecilia et des fidèles de la Paroisse. Tous ont donc pu assister à une cérémonie exceptionnelle, puisque le précédent Autel avait été consacré en 1951, suite à la rénovation importante qu'avait subie l'église en 1949-50. On peut d'ailleurs voir maintenant, à l'entrée du cimetière, la pierre d'Autel qui le constituait, gravée des dates de début et fin de ses loyaux services.

Le conseil de Paroisse s'est lancé dans cette belle aventure fin 2010, lorsque le besoin d'un nouveau baptistère s'est fait sentir et qu'il a fallu lui trouver un style adapté à l'ensemble du mobilier, par ailleurs fort disparate. De réflexions en discussions, l'évidence était là : l'ensemble du mobilier se devait d'être unifié, allégé et rajeuni ! Une commission ad hoc de 11 personnes - comprenant les membres du conseil paroissial, le curé de notre paroisse, les responsables de l'entretien et de la décoration, des représentants des sociétés utilisatrices et

de paroissiens- a donc été mise sur pied pour mener à bien ce projet 'Mobilier Liturgique'.

aurait pu imaginer et créer pour ce bel écrin gothique 'campagnard' qu'est notre église de St-Aubin.

maintenant du chœur rénové aidera les personnes qui pénétreront à l'avenir dans notre église de St-Aubin d'y



Le nouvel agencement se devait, entre autres, de redonner de l'espace dans le chœur, permettre à des cérémonies plus 'intimistes' (baptêmes, messes de semaine, éveil à la foi, etc.) de se dérouler dans le Chœur de l'église, mais aussi au chœur mixte de continuer à y chanter. Sur la base d'un cahier des charges détaillé, 3 projets ont tenté de relever ce défi, dont celui de M. Philippe Emery de la Maison SEDARCA située à St-Aubin-Les Friques, qui a finalement séduit la commission par ses lignes épurées, élancées, avec un style tout en mouvement que seul un artisan ébéniste passionné par son métier

La réalisation s'est effectuée en 4 étapes : d'abord sur esquisses et dessins, suivis de maquettes au 1 : 10<sup>ème</sup>, puis l'ébauche de modèles à l'échelle 1 : 1 et enfin la réalisation dans les bois définitifs, choisis de la région (cerisier avec incrustations de noyer). Les différents éléments - plus de 40 pièces !- (Autel, ambon, baptistère, tabernacle, porte cierge, porte-luminières, table et chaises de service, bancs, etc.) ont été élaborés par toute l'équipe de SEDARCA avec une parfaite maîtrise de la matière et des lignes incurvées !

trouver inspiration et bien-être spirituel !

Pour le Conseil de Paroisse  
Alain Collaud

Nous espérons que ce nouveau mobilier liturgique et l'harmonie qui se dégage



## TRANSPORTS SCOLAIRES



L'été 2011 a été marqué par plusieurs changements dans l'organisation des transports scolaires.

Signalons dans un premier temps les départs de Doris Gerber et Sylvie Sansonnens qui ont souhaité mettre un terme à leur collaboration avec la société Easy Bus Sàrl afin de se tourner vers d'autres activités. C'est l'occasion pour nous de leur dire

notre reconnaissance et les remercier pour leurs précieux services durant toutes ces années. Le dernier jour d'école, nombreux étaient les enfants qui avaient préparé une petite attention pour les dames des bus.

D'autre part, la société Easy Bus Sàrl a cédé ses activités à l'entreprise HelvéCie SA, installée à Avenches et spécialisée dans ce type de transport (anciennement Denis Grize). Fabiola Duchman et Norbert Vogt assument quotidiennement les transports scolaires depuis

l'automne dernier.

C'est aussi l'occasion pour nous de vous rappeler que l'usage des transports

scolaires est obligatoire pour tous les enfants concernés.

La Commission scolaire



## LES + DU WEB

*Dans cette nouvelle rubrique, les membres du comité de rédaction vous proposent des sites internet intéressants, utiles ou tout simplement ludiques.*

<http://www.dettes.ch>

Vous y trouverez un programme destiné à calculer votre budget mensuel. Ce site vous indique également le nom des organisations qui peuvent vous aider en cas d'endettement, les erreurs à ne pas commettre lors de retards de paiement ainsi que les comportements à adopter en cas de poursuite.

Aurore

<http://www.hipgeo.com>

Vous voulez enregistrer et partager en live vos voyages ? HipGeo est un site qui permet de créer gratuitement un blog depuis son smartphone en agrémentant sa page de photos, textes ou autres. Idéal pour les voyageurs avides de donner de leur news sur le web d'une manière simple et didactique !

Edwige

<http://www.biceps.ch>

Il s'agit d'une plateforme d'enseignement et d'entraînement pour s'améliorer à l'école.

<http://www.cartable.ch>

Cartable est une structure qui propose des cours individuels ainsi que des stages de groupe pour s'améliorer à l'école, le fondateur est M. Martino Toscanelli.

Martine

<http://www.commentfaiton.com>

Réponses argumentées, astuces, trucs de grand-mère... Retrouvez les réponses pratiques à toutes vos questions, du bricolage à la santé, en passant par l'informatique, les animaux ou les voyages.

Céline

<http://www.eurosport.fr>

Que ce soit football, tennis, golf, judo ou natation, tout y est ! Les matches commentés en direct, les articles et vidéos des dernières actualités sportives du monde entier, les classements, etc. Amateurs de sport, ce site vous est tout simplement indispensable !

Charlotte

<http://www.aubier.ch/fr/bio-hotel-montezillon.php>

*L'Aubier* : Un Éco-Hôtel bio à Montezillon... Une Oasis d'authenticité avec vue sur le lac... Que vous soyez en séminaire ou en vacances, prenez un peu de temps pour vous ! Cet hôtel, qui a été primé premier éco-hôtel de Suisse en 1994 déjà, vous promet de beaux moments de détente...

<http://www.rhonalia.com/index.php>

*Rhonalia* : Pour les amoureux de Syrah (entre autres) ! Rhonalia a été créée en 2009 par quatre associés passionnés de vins rhodaniens, avec une idée en tête : explorer les proximités et différences des vignobles «au fil du Rhône», c'est-à-dire du Valais suisse où le fleuve prend sa source jusqu'à la vallée du Rhône en France.

Pascal

## CAMP DE SKI 2012 À VERCORIN

### L'arrivée à Vercorin

Comme chaque année, le soleil nous a accompagné à Vercorin. Après un moment de repos dans le bus, un peu de travail nous attend : déchargement des bagages... Ensuite, il est temps de

Comme chaque matin, midi et soir, il y a cette corvée dans un ordre de groupes bien précis.

Pour cette tâche, Denis et Francine, deux moniteurs, nous aident.



s'amuser. Nous commençons par la grande montée des télécabines, quelques exercices d'échauffements et c'est partie pour une superbe et chouette semaine.

### La vaisselle

Dans nos inoubliables souvenirs, il y a la vaisselle.



### La descente aux flambeaux

Pour la descente au flambeau, le mardi soir, nous avons pris un goûter en haut des pistes et attendu dans un réfectoire jusqu'à 18h00. Au moment du départ, nous étions séparé cinq par cinq avec à chaque



fois un moniteur ou un enseignant entre deux pour nous éclairer.

Nous avons reçu les résultats le soir même avant la boum.

### Le slalom

Le slalom s'est passé le jeudi matin et en début d'après-midi. Il était organisé par trois moniteurs : Alexandre, Christophe et Frédéric qui sont partis plus

### La boum

Pour notre dernière soirée au camp de ski, les garçons de 6P ont organisé la boum. Celle-ci commença à 20h00 et se termina vers 21h30 pour les 3-4P. Les 5-6P, plus



tôt le matin pour le mettre en place.

Les premiers slalomeurs sont partis vers 9h00. Chaque groupe passait les uns après les autres. Le slalom s'est terminé vers 14h00.

chanceux, purent faire jusque vers 22h15 avant que tout le monde aie se coucher.

Les enseignants



## LE POUARTA KRITS È TRAINA CRO



Dans le premier numéro du TIPS, en mars 1992, apparaît la rubrique historique intitulée « Le pouarta krites è traina cro ». Cette formule en patois, que l'on peut traduire littéralement par « Le porte ta hotte et traîne ton croc », désigne les St-Aubinois qui jadis se rendaient aux champs munis donc de tous les outils nécessaires à leurs travaux.

Ainsi, le premier article de cette chronique s'intéressant à l'histoire de notre village et de ses habitants avait pour sujet un règlement communal daté de 1919 qui devait mener la vie dure à la basse-cour st-aubinoise. En effet, ce manuscrit réglementait la libre circulation des poules dans le village à des heures précises. En dehors des horaires prévus, la volaille devait être enfermée dans des enclos sous peine pour le propriétaire, d'être amendé à hauteur de 25 centimes par poule.

Voici ce que nous apprend ledit règlement :

### « Règlement concernant la fermeture des poules »

#### Article 1

Le conseil communal ordonne chaque année la fermeture des poules pendant la saison d'été. Ce en vertu d'une décision de l'assemblée du 18 mars 1910.

#### Article 2

L'heure de sortie chaque jour est fixée à 6 heures du soir. Toutefois, le conseil communal a le droit d'avancer

ou reculer cette heure.

#### Article 3

Les poussins peuvent être laissés en liberté aussi longtemps qu'ils n'ont pas abandonné leur mère.

#### Article 4

Tout contrevenant sera passible d'une amende de 25 centimes par poule. L'amende sera doublée en cas de récidive.

#### Article 5

Les amendes seront partagées entre le dénonciateur et la bourse des pauvres.

#### Article 6

Le garde champêtre est qualifié pour faire respecter le présent règlement.

#### Article 7

Toute contestation au sujet d'un rapport sera portée immédiatement à l'appréciation de l'autorité communale.

#### Article 8

La non observation du dit règlement sera déférée au juge compétent.

#### Article 9

Le présent règlement entrera en vigueur dès son approbation par la Préfecture.

St-Aubin, le 1<sup>er</sup> avril 1919,

Le Secrétaire  
Verdon Firmin

Le Syndic  
Ramuz Jules

Le préfet de la Broye approuve le présent règlement, Estavayer le 25 avril 1919

C'est alors que, parcourant les pages du répertoire des archives communales, je suis tombé sur un étonnant manuscrit. Il s'agit d'une lettre de dirigeant de la ville de Fribourg à l'attention de la commune de St-Aubin à propos du vagabondage d'une autre sorte de volatiles...

Voici le texte original :

« Le sieur gouverneur de la comune de St Aubin (-) aujourd'huy comparu en senat avec très humbles prières de retrancher les abus au sujet de la grosse quantité d'oys, que l'on garde dans les contrées, qui causent un préjudice notable. Leurs Exces Mes Soverain Seigrs et Supes du senat ont deffendu à un chaqu'un de laisser courir les oys dans les prés et champs ensemencés à l'exclusion des faunes (?) et terres labourrées et cela sous l'amende d'un (-) de chaque oye, dont le Seigr ballif du lieu en tirera la moitié et la pres. Comune l'autre.

Fait ce 6<sup>e</sup> may 1727

Vice Secrétaire de Frybourg

Et voici ce que l'on peut obtenir en retranscrivant cela en français moderne :

« Le syndic de la commune de St-Aubin a aujourd'hui comparu en séance où il lui fut demandé très humblement de corriger les abus concernant la quantité d'oies, qui sont gardées dans ladite commune, qui causent des dommages importants. Les

membres du Grand Conseil ont donc défendu à quiconque de laisser courir librement les oies dans les champs ensemencés à l'exception des terrains labourés et cela sous peine d'être amendé d'une (?) de chacune des oies. La moitié de celle-ci sera distribué au propriétaire du champ endommagé et l'autre moitié à la commune.

Fait le 6 mai 1727

Le vice-secrétaire de Fribourg

Les poules et autres oies de notre commune ont donc eu la vie dure sur nos terres et cela depuis près de 300 ans...

Jérémie Reynaud



## RECHERCHE

un/e responsable pour la buvette du stand  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013

Pour tous renseignements, merci de s'adresser à

Mme Bernadette Bovet  
(026 677 23 32) ou  
M. Christian Wagner  
(079 450 71 56)

## FC ST-AUBIN/VALLON

### www.fcst-aubin-vallon.ch : le nouveau site internet du FC

Le nouveau site internet a vu le jour depuis peu. Créé et géré par notre très dynamique entraîneur de la II, Christophe Guerry, cet outil de communication doit renforcer les liens entre joueurs et supporters. Par des photos, des résultats, des commentaires ou un

programme d'activités, il donne également un reflet des activités des nos différentes équipes. Plus de 850 internautes ont déjà cliqué sur cette nouvelle adresse depuis l'automne passé. Serez-vous le millième visiteur ?

### 10 novembre 2012 : Souper spectacle avec Bouillon

Afin de marquer la fusion des FC St-Aubin et FC Vallon, différentes manifestations seront organisées sur l'automne. Vous pouvez déjà réserver le samedi 10 novembre 2012, date à laquelle Bouillon viendra animer le souper spectacle du FC.

Pour le FC  
Philippe Chanex



## LES 20 ANS DU TIPS

Votre journal communal fête ses 20 ans d'existence en 2012. Afin de relever l'événement, vous trouverez dans la double page suivante, une sélection d'articles ayant marqué votre village les 20 dernières années. Ci-dessous, un petit mot a également été concocté par les trois syndics de St-Aubin ayant oeuvré durant cette même période.

Le comité de rédaction remercie ses fidèles lecteurs et espère encore vous faire découvrir St-Aubin et ses sociétés, entreprises, événements, talents, etc.. durant de nombreuses années.

Bonne lecture de cette édition «anniversaire».

Je veux saluer les vingt ans du TIPS. A l'époque, ses initiateurs ont été bien inspirés de réaliser ce projet. Ces jeunes avaient compris la nécessité de créer un lien entre les diverses activités villageoises et l'ensemble de la population et des amis de l'extérieur.

Par la suite, grâce à la compétence, à l'engagement de toutes celles et tous ceux qui se sont succédés à la rédaction, le journal est en pleine santé et remplit parfaitement son rôle.

Bonne route !

Francis Ramuz

#### Les gens aiment savoir ce qui se passe dans le village. Le syndic aussi !!!

Durant mon mandat de syndic, mais aujourd'hui encore, je soutiens que pour garder son âme, un village doit avoir une vraie vie... de village!

Une vraie vie de village c'est l'échange, c'est mieux se connaître, pouvoir compter sur les autres, partager.

Voilà déjà vingt ans que chaque année, si ce n'est chaque semestre, notre journal communal vous emmène à la découverte de notre coin de terre. De nombreuses personnes disaient alors « Vous allez vite tourner en rond ! ». Deux décennies plus tard, notre TIPS a démontré que notre village de St-Aubin est infiniment riche, infiniment beau, infiniment attachant.

Pour ce faire, quoi de mieux que les sociétés, les expos ou conférences au château, le passeport vacances, les associations, etc....

Le TIPS y contribue largement depuis 20 ans! Et depuis 20 ans, c'est toujours avec le même plaisir que je m'installe devant un café pour éplucher, que dis-je, déguster la presse locale!

Et qu'on n'en fait jamais complètement le tour.

L'équipe en place entend renouveler sa volonté et ses ressources pour tenter de vous séduire encore. Elle a les idées et les développer ne demandent que du temps et de la passion, choses que le comité de rédaction comme toute l'équipe possèdent en grande quantité.

J'espère que vous conti-

Je vous l'avoue j'ai certaines fois, comme syndic, eu recours au TIPS pour savoir ce qui se passait dans mon village!

A vous tous qui avez déployé tant d'énergie, œuvré avec compétence et ainsi pérennisé «notre» journal; félicitations et surtout MERCI.

Longue vie au TIPS

Blaise Matthey

nuerez à l'accompagner aussi fidèlement que vous l'avez fait jusqu'à présent.

Un grand merci aux pionniers de cette aventure, à leurs successeurs et à ceux qui s'engagent aujourd'hui.

Bon anniversaire !

Michel Marchand





# ON 2010



**Chaque année, le Conseil de la Région de la Vallée de la Saône organise une manifestation de solidarité et de fraternité. Cette année, c'est le thème de la "Solidarité" qui a été choisi. Les associations de la région ont été invitées à participer à cette manifestation. Les associations de la Vallée de la Saône ont accepté de participer à cette manifestation. Les associations de la Vallée de la Saône ont accepté de participer à cette manifestation.**



**Le Club de Football de la Vallée de la Saône**  
Le Club de Football de la Vallée de la Saône a été créé en 1990. Il a pour but de promouvoir le football dans la région. Le Club de Football de la Vallée de la Saône a été créé en 1990. Il a pour but de promouvoir le football dans la région.



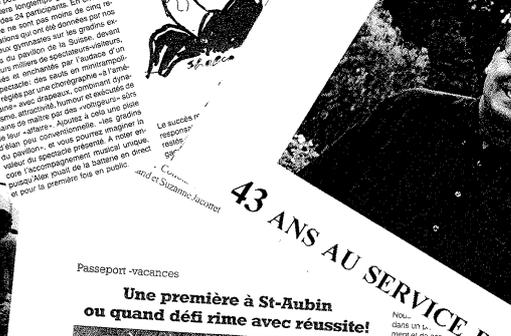
**Le Club de Football de la Vallée de la Saône**  
Le Club de Football de la Vallée de la Saône a été créé en 1990. Il a pour but de promouvoir le football dans la région. Le Club de Football de la Vallée de la Saône a été créé en 1990. Il a pour but de promouvoir le football dans la région.

## 20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

### Bibliothèque

Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Bibliothèque de St-Aubin a été célébré le 12 décembre dernier. Cette manifestation a été organisée par le conseil d'administration de la Bibliothèque de St-Aubin. Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Bibliothèque de St-Aubin a été célébré le 12 décembre dernier. Cette manifestation a été organisée par le conseil d'administration de la Bibliothèque de St-Aubin.

**La FSG St-Aubin à l'exposition universelle de Séville 1992**  
La FSG St-Aubin a participé à l'exposition universelle de Séville en 1992. Cette participation a été une grande réussite pour la Fédération. La FSG St-Aubin a participé à l'exposition universelle de Séville en 1992. Cette participation a été une grande réussite pour la Fédération.



**Passport-vacances**  
Une première à St-Aubin quand défi rime avec réussite!  
Une première à St-Aubin quand défi rime avec réussite!

**LES 20 ANS DU CRACHER DE NOYAU DE CERISES**  
Une fête comme il y a 20 ans!  
Une fête comme il y a 20 ans!

**LE CHEUR MIXTE PAROISSIAL DE ST-AUBIN DELLEY PORTALBAN EST NÉ !**  
Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse. Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse.

## 2001, L'ODYSSÉE DE LA BROVE

Le 12 décembre prochain sera mis en service un tronçon de la N1 entre Payerne et Morat. De ce tronçon déjà achevé permettra de relier ces deux localités grâce à une route jusqu'au gristalot situé au pied de la Communauté de la Vallée de la Saône. Le tronçon restant sera mis en service en 2002. Le tronçon restant sera mis en service en 2002.



**JEAN-ALBERT FAVRE PREND SA RETRAITE !**  
Jean-Albert Favre prend sa retraite. Il a travaillé pendant de nombreuses années pour la paroisse. Jean-Albert Favre prend sa retraite. Il a travaillé pendant de nombreuses années pour la paroisse.

**LES 20 ANS DU CRACHER DE NOYAU DE CERISES**  
Une fête comme il y a 20 ans!  
Une fête comme il y a 20 ans!

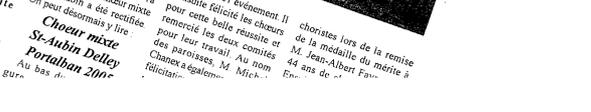
**LE CHEUR MIXTE PAROISSIAL DE ST-AUBIN DELLEY PORTALBAN EST NÉ !**  
Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse. Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse.

**LE CHEUR MIXTE PAROISSIAL DE ST-AUBIN DELLEY PORTALBAN EST NÉ !**  
Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse. Le chœur mixte paroissial de St-Aubin Delley Portalban a été créé en 2005. Il a pour but de promouvoir le chant dans la paroisse.

**Une nouvelle aube pour notre église**  
Après avoir entrepris la rénovation de l'église, nous allons maintenant nous occuper de la paroisse. Une nouvelle aube pour notre église.

**Une nouvelle aube pour notre église**  
Après avoir entrepris la rénovation de l'église, nous allons maintenant nous occuper de la paroisse. Une nouvelle aube pour notre église.

**Une nouvelle aube pour notre église**  
Après avoir entrepris la rénovation de l'église, nous allons maintenant nous occuper de la paroisse. Une nouvelle aube pour notre église.





## GYM ST-AUBIN – LES NEWS



Le printemps s'est gentiment installé et pour la société de gym de St-Aubin, cela signifie le début de la saison des concours.

Tout d'abord, faisons juste un petit retour en arrière pour évoquer plusieurs très bons résultats obtenus l'année passée, à commencer par le groupe agrès où les filles se sont distinguées lors de la Team-cup nord agrès filles à Rue ; en effet l'équipe de St-Aubin 2 a obtenu une très belle 3<sup>ème</sup> place, synonyme de médaille de bronze, en C3-C4. Puis lors du Championnat cantonal individuel agrès à Châtel-St-Denis, Emma Holzer, qualifiée d'office pour ce concours par sa distinction obtenue lors du Championnat régional nord organisé 1 mois plus tôt à St-Aubin, a terminé sur la plus haute marche du podium en C1 sur un total de 40 participantes ; ce très bon résultat lui a valu d'être qualifiée d'office pour le Championnat romand agrès. Pour leur part, Noriane Guerry, Karen Guerry et Laura Loup ont obtenus de très bons résultats, puisqu'elles ont toutes été distinguées.

Lors du Championnat romand qui s'est déroulé en octobre dernier du côté du Bicubic de Romont, les filles ont, malheureusement, toutes terminé dans la 2<sup>ème</sup> moitié du classement. Par contre, en décembre dernier s'est déroulée la Coupe des Anges à Fribourg ; concours qui a sourit à l'ensemble du groupe agrès avec 2 médailles et de nombreuses distinctions : en C1 sup, Mégane Dessibourg a obtenu le bronze sur un total de 63 participantes alors que Laurine Mäusli prenait le 13<sup>ème</sup> rang ; en C2 inf., Emma Holzer a pris le 5<sup>ème</sup> rang sur 32 participantes ; en C3 sup., Marine Ansermet enlevait la 2<sup>ème</sup> place sur un total de 108 concurrentes, alors que derrière Noriane Guerry terminait 12<sup>ème</sup>, Wendy Descombes 14<sup>ème</sup>, Céline Mauron 19<sup>ème</sup>, Laurie Collaud 22<sup>ème</sup>, Laurène Ballaman la 25<sup>ème</sup> ; en C4 inf., Karen Guerry a pris la 14<sup>ème</sup> place sur 50 ; en C4 sup. Noémie Lavanchy a pris la 15<sup>ème</sup> place sur 59.

De son côté, a eu lieu en mai 2011 la journée polysportive à Courtepin où ont pris part les groupes parents-enfants, enfantines, jeunesse 1 et jeunesse 2. Les membres ont eu beaucoup de plaisir à y participer et les parents étaient présents en nombre ; malheureusement aucun groupe n'a réussi à se classer dans le haut du tableau.

Le groupe athlétisme jeunesse a prit par pour la 1<sup>ère</sup> année aux éliminatoires

de l'UBS Kids Cup à Morat et a obtenu de bons résultats qui lui ont permis de disputer la finale cantonale au Mouret en août dernier. Par ailleurs, il a pris part au mini Morat-Fribourg, à la Corrida bulloise ainsi qu'à la course de Noël à Estavayer.

Le groupe actif a participé quant à lui à la Coupe des Bains à Yverdon et a obtenu un 8.28 au sol.

L'été dernier a vu se dérouler la Gymnastrada à Lausanne, où ont participé Gilliane Collaud, Pascale Epper et Sibylle Epper avec le groupe fribourgeois lors de la soirée suisse.

Côté plus récréatif, s'est déroulé en juillet dernier le traditionnel pique-nique qui clôture l'année et plus récemment en janvier dernier a été (enfin) inauguré le tant attendu cadre des coupes à la halle de gym.

Après la pause estivale, la société a repris les entraînements dès septembre

pour préparer les concours avec en mars dernier le groupe athlétisme jeunesse qui a lancé la saison en participant à la course de Chiètres. Le groupe agrès a, de son côté, bien commencé lors du Championnat régional nord qui s'est tenu à Epandes ; Emma Holzer a pris la 3<sup>ème</sup> place en C2 alors que Cindy Sphar et Géraldine Lukas ont toutes 2 obtenu une distinction ; ce qui les a qualifiés directement pour le Championnat cantonal agrès à Domdidier, agendé au 28 et 29 avril.

Le comité se félicite de ces très bons résultats obtenus par l'ensemble de la société et remercie les moniteurs pour leur engagement tout au long de l'année.

La saison des concours va se poursuivre jusqu'à l'été avec au programme l'athlétisme jeunesse qui va participer à la course à Travers Cugy ainsi qu'à la prochaine UBS Kids Cup. De son côté, le groupe junior s'entraîne dure pour



## TIPS

participer à différents meeting d'athlétisme régionaux et cantonaux. Le groupe actif quant à lui participera, début mai, à la Coupe des Bains à Yverdon alors que le groupe agrès va poursuivre sa saison des concours agrès.

Pour terminer en apothéose une année riche en événements, la société de gym participera à la Fête romande à Neuchâtel qui se déroulera les 8-9 juin

(concours individuels) et les 16-17 juin (concours de sociétés) où prendront part le groupe actifs, gym plaisir et agrès (suivants les résultats obtenus lors du Championnat cantonal).

Par ailleurs, le groupe dance s'entraîne depuis plusieurs mois pour le Giron des musiques, où il aura l'occasion de se produire sur scène lors de la soirée du vendredi 18 mai alors

que la société défilera lors du cortège prévu le dimanche.

D'autres grands événements attendent également la société avec la soirée de gym qui aura lieu les 23-24 novembre prochain ainsi que l'organisation du prochain Championnat régional agrès nord en mars 2013 à St-Aubin.

Cependant tout le monde attend avec impatience de

participer à la prochaine Fête fédérale de gymnastique qui se déroulera en été 2013 à Bienne.

La suite des news de la société de gym de St-Aubin lors d'un prochain numéro du Tips...

Pour le comité  
Grégory Dessibourg

## SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

## VOLLEY ST-AUBIN - CHAMPIONNAT 2011-2012



Bilan plutôt positif pour les trois équipes du Volley St-Aubin concernant la saison écoulée.

En effet, les hommes se retrouvent en 2<sup>ème</sup> position du championnat et vont à nouveau tenter l'expérience de la 3<sup>ème</sup> ligue ! Nous espérons que le plaisir et les victoires seront au rendez-vous !

La première équipe de 5<sup>ème</sup> ligue dames a effectué une bonne saison, se classant dans le milieu du tableau avec 9 matchs gagnés sur 16 disputés. Cependant, son avenir pour la saison prochaine est incertain. Suite à plusieurs départs, cette équipe se retrouve en effectif très réduit et est actuellement à la recherche de nouvelles joueuses (néophytes ou non) afin d'augmenter ses rangs. Pour les inté-

ressées, contactez le Président de notre Club, Stéphan Gerber (coordonnées sous [www.volley-sa.ch](http://www.volley-sa.ch)) !

La deuxième équipe de 5<sup>ème</sup> ligue dames quant à elle, s'était fixé pour objectif de ne pas terminer en bas du classement comme les deux saisons précédentes. Et c'est grâce à leur nouvelle coach, Camille Quillet, ainsi qu'à la détermination de chaque joueuse, que cette équipe est parvenue à terminer le championnat à la 7<sup>ème</sup> position (sur 9 équipes) avec 4 victoires ! Un bel exploit sachant que la majorité de ses joueuses n'avait encore jamais pratiqué le

volley il y a de cela 2 saisons !

Cette équipe a également inauguré ses nouveaux maillots au mois de novembre 2011. Le VSA en profite donc pour remercier à nouveau les sponsors qui leur ont offert ce nouvel équipement, à savoir La Mobilière à Domdidier, Fabienne Jeunet

à Missy, Les Amériques à Payerne, Le Vieux-Four à Delley et Jean-Marc Monney à Gletterens.

Et n'oubliez pas le traditionnel tournoi de beach volley qui aura lieu à Portalban les 23 et 24 juin prochain (voir page 3) !

Le comité du VSA



Inauguration des maillots pour la deuxième équipe dames de 5<sup>ème</sup> ligue



## LES BIBLIOTHÉCAIRES DE ST-AUBIN

*Lorsque je me suis rendue à la bibliothèque pour poser quelques questions aux bibliothécaires afin de les présenter, je ne m'attendais pas à une manière aussi originale de rédiger un article... Chaque réponse à mes questions est représentée par le titre d'un livre, les portraits des bibliothécaires se mélangeant aux couvertures des ouvrages...*

Aurélie Rosset

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?



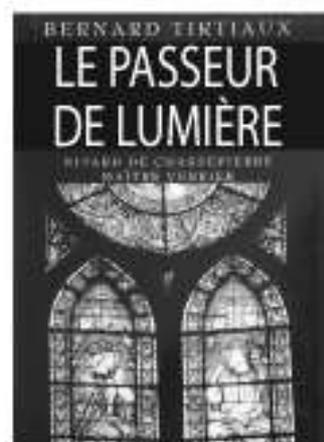
ALEXANDRE JARDIN

Chaque femme  
est un roman

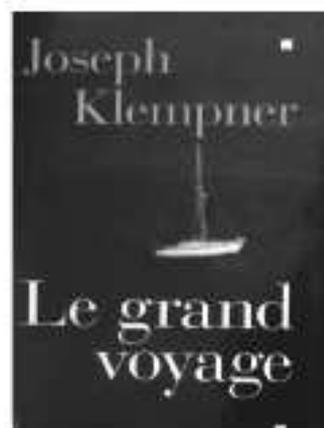
Depuis combien de temps  
êtes-vous bibliothécaires ?



Pour vous, un livre c'est  
quoi ?



Qu'est-ce qui vous motive  
à faire ce travail ?



Anne Collaud, Suzanne Jaccottet, Nicole Marchand,  
Micheline Collomb, Mireille Ramuz.



## BIEN LE BONJOUR DE MONTRÉAL !

Vous devez vous dire : « Mais comment une St-Aubinoise se retrouve-t-elle à Montréal ? » Non, ce n'est pas pour les joies des hivers rigoureux, ni pour donner une touche d'exotisme à mon accent broyard ou encore pour les délices au sirop d'érable que j'ai décidé de m'établir de l'autre côté de l'océan. La raison en est toute simple : l'amour. Et oui, je suis tombée en amour avec un Canadien et me voilà résidente québécoise.

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je vais profiter de ce premier article pour me présenter. Je suis née en 1975 et j'ai grandi à St-Aubin. J'ai habité notamment jusqu'à mes 10 ans dans le château ; j'ai adoré ces années pendant lesquelles j'ai pu jouer à la princesse grandeur nature !

Je suis passée sur les bancs de l'école primaire de St-Aubin, dont 2 ans avec mon papa, puis ceux du CO de Domidier, avant d'étudier au Collège Ste-Croix et de faire une formation d'enseignante à l'Université de Fribourg. J'ai ensuite enseigné pendant 6 ans au CO de Farvagny. Tout cela pour vous dire que rien ne me destinait à quitter notre beau canton de Fribourg. Mais voilà, ma passion pour le sport et notamment le basketball, m'a amenée à rencontrer un beau Canadien lors d'une formation d'entraîneurs. Il a suffi de quelques exercices de dribbles, de passes et de contre-attaques pour faire fondre mon cœur... .

C'est en 2006 qu'on s'est installé à Montréal. L'adaptation s'est faite relativement vite, Montréal étant une ville agréable et les Québécois ayant un premier contact chaleureux. Par contre, le plus grand choc a été l'enseignement. J'en profite pour vous présenter brièvement les systèmes scolaires québécois. Il comporte 6 années d'école primaire,



puis 5 années d'école secondaire. Les jeunes qui veulent aller à l'université doivent auparavant suivre 2 ans d'études collégiales. Montréal est une ville d'étudiants ; en effet, on y trouve 4 universités. L'enseignement s'y fait en français ou en anglais. La grande majorité des enfants du Québec suivent une scolarité publique, mais Montréal regorge d'écoles privées ; elles se distinguent par la religion, la culture ou l'excellence académique.

J'enseigne présentement dans une école secondaire privée juive anglophone du nom de Bialik. Les méthodes

d'enseignement sont très proches de celles de la Suisse, mais la difficulté est la gestion de la classe. Les premières semaines, je me demandais sur quelle planète j'avais atterri ! Il y a tout d'abord la périlleuse traversée des couloirs de l'école ; les élèves ayant leur casier dans les couloirs, il faut jouer des coudes pour se frayer un passage. Une fois

arrivé à sa salle de classe, il faut essayer de calmer les élèves qui sont dans un grand état d'excitation. Toutes les stratégies y passent : ton ferme ou amical, sourire ou « air méchant » (pas très crédible pour ceux qui me connaissent !), distributions de punitions ou de compliments, se mettre à parler dans le brouhaha ou attendre le silence complet (ce qui peut prendre très très longtemps)... Ils sont tenaces ces élèves ! Dire qu'à Farvagny mes élèves se levaient et se taisaient dès mon entrée dans la salle de classe. Nostalgie ! Une fois l'ordre établi, il faut réussir à le conserver ; pas

toujours facile quand il faut leur enseigner le théorème de Pythagore, la formule pour le volume du cube ou que  $a+a=2a$ ... Cela vous rappelle-t-il quelques souvenirs ?

A Bialik, le côté académique est très important, mais toutes les activités extrascolaires y ont une place primordiale. Dans ce domaine, par contre, on y trouve des élèves très motivés, disciplinés et talentueux. Le sport notamment attire beaucoup d'élèves ; on a, par exemple, des équipes de basketball, hockey, football (américain), soccer, lutte... Les élèves peuvent aussi faire du théâtre, de la danse, du chant, rédiger des articles pour le journal de l'école, participer à des petits séjours thématiques... bref, il y en a pour tous les goûts. Avec tout cela, trouvent-ils encore du temps pour faire leurs devoirs ? Pantoute !

Voilà, je continuerais bien à jaser avec vous, mais mes élèves m'attendent. Une Suissesse ne peut se permettre d'arriver en retard ; il y a tout de même une réputation à défendre !

J'en profite pour vous souhaiter un bel été et que je vous dis : « à tantôt ».

Stéphanie  
Gagnaux Thomas



## LE FABULEUX DESTIN DE JULIA ALPINULA, PRÊTRESSE DE LA DÉESSE AVENTIA

Pour commencer cette nouvelle série de textes dans votre journal communal favori (comme il n'en existe qu'un seul, c'est facile), penchons-nous sur Aventicum, capitale des Helvètes.

déroule un spectacle hors du commun. Une pièce de théâtre unique en son genre est jouée dans les arènes, qui n'étaient alors pas du tout dans le même état qu'aujourd'hui. Intitulée simplement « Julia Alpinula », cette fresque

nombreux venu assister à cet événement, moyennant un prix d'entrée exorbitant (pour l'époque) de 20 francs.

L'histoire de la pièce est celle de Julia Alpinula, jeune prêtresse de la déesse Aventia, qui meurt peu de temps après son père, Julius Alpinus, condamné à mort comme traître par Aulus Coecina, général romain, après avoir vainement essayé d'obtenir sa grâce.

Pourquoi autant de monde se presse-t-il pour suivre une fresque historique à la fin du XIXe siècle à Avenches et surtout qui est cette Julia Alpinula dont le nom nous semble sortir de nulle part ?

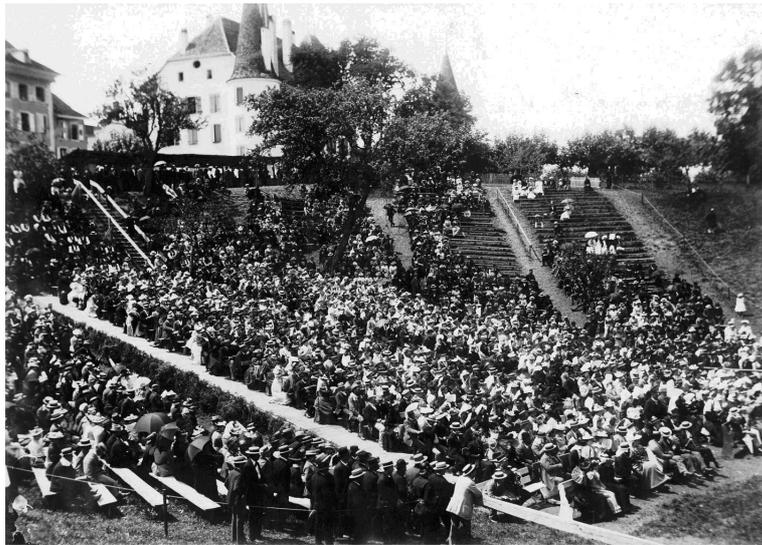
Tentons donc de découvrir la part de vérité dans cette histoire inventée au XIXe siècle.

Julius Alpinus nous est connu au travers d'un texte de Tacite (*Histoires*, I, 68) et a vécu cette année très particulière de 68-69 après J.C., année dite des 4 empereurs. L'existence de sa

filles, Julia, nous est parvenue à travers une épitaphe perdue mais dont le contenu est mentionné dans un recueil d'inscriptions du XVIe siècle. L'histoire de cette jeune femme est donc reprise par de nombreux auteurs, dont Jean de Müller, qui écrit une *Histoire des Suisses* en 1794, Lord Byron, Victor Hugo ou encore Alexandre Dumas dans ses *Impressions de voyages* en 1832.

En 1852, Theodor Mommsen, historien allemand considéré comme le plus influent spécialiste de la Rome antique du XIXe siècle, auteur d'une monumentale *Histoire romaine* et d'un *Corpus inscriptionum latinarum* encore actualisé et mis à jour, lance une bombe : l'inscription mentionnant Julia Alpinula est un faux !

Sans se pencher sur les raisons qui peuvent pousser quelqu'un, à la Renaissance (et après), à créer un faux, les analyses linguistiques le prouvent avec une quasi-



Représentation de la pièce « Julia Alpinula » d'Adolphe Ribeaux dans l'Amphithéâtre d'Avenches, le 16 juin 1894

Mon activité de guide sur le site et Musée romain d'Avenches m'a fait découvrir énormément d'aspects nouveaux de cette histoire locale que je pensais maîtriser. Je souhaite, par le biais du TIPS, vous faire partager quelques-unes de ces découvertes.

Commençons aujourd'hui par le contenu d'une conférence donnée par Madame Marie-France Meylan, directrice du site, le 10 décembre dernier, lors de l'un des apéritifs du samedi qui se déroulent une fois par mois (voir programme et détails ci-après).

En 1894, à Avenches, se

historique et nationale, comptant 32 acteurs et plus de 200 figurants, se joue devant un public très



même spectacle: la mort de Iulia Alpinula



certitude, l'histoire de Julia Alpinula a été inventée de toutes pièces. Le contexte dans lequel son père a vécu est historique et avéré, mais le destin tragique de sa fille est à revoir, en attendant une apparition miraculeuse de l'inscription perdue... qui risquerait fort d'être, elle aussi, un faux...

Après avoir été mentionnée par quelques-uns des plus grands auteurs du XVIe au XIXe siècle, l'histoire de Julia Alpinula tombe donc, dès la fin du XIXe et malgré cette pièce de théâtre jouée à Avenches, en désuétude.

Cette fresque historique mettant en scène notre « Antigone » broyarde illustre bien cette période où, dans une Suisse nouvellement réorganisée en 1848, en quête d'identité nationale, nos anciens compatriotes ont réinventé et réécrit les mythes nationaux, de Guillaume Tell à la décision de fêter le 1<sup>er</sup> août.

Bref, vous le voyez bien : ces apéros-conférences du samedi à Avenches nous permettent de redécouvrir un site, tout proche, qui nous révèle, à chaque visite, une nouvelle découverte. Si l'envie vous en dit, venez, c'est gratuit ! Sinon, une petite balade entre le théâtre et la porte de l'est vous mènera avec l'arrivée des beaux jours. Ou alors, lors de votre prochaine visite aux arènes, pour un opéra ou un concert de rock, concentrez-vous et plissez les yeux... vous apercevrez peut-être le fantôme de Julia Alpinula, dans sa robe blanche, tentant en vain de persuader l'envahisseur romain d'épargner son pauvre père...

Pour celles et ceux que l'histoire de Julia intéresse, voici un petit ouvrage : MAGGETTI Daniel, *Julia Alpinula à la trace*, Zoé éditions, 2005, 47 pages.

Pascal Froidevaux

*Photos tirées des archives de la commune d'Avenches*



*même spectacle: Cecina, général romain, incarné par le syndic d'Avenches Gérard Fornerod*

LES
2011-2012

- 15 OCTOBRE

La tour de l'amphithéâtre, charnière entre la ville antique et la ville médiévale  
Laurent Auberson, archéologue
- 19 NOVEMBRE

Sous la férule du maître. Aller à l'école au temps des Romains  
Marie-France Meylan Krausa, directrice, Site et Musée romains d'Avenches
- 10 DÉCEMBRE

La fabuleuse histoire de Julia Alpinula, prêtresse de la déesse Aventia  
Marie-France Meylan Krausa, directrice, Site et Musée romains d'Avenches
- 21 JANVIER

Le site et le musée d'Yverdon  
France Terrier, directrice du Musée d'Yverdon
- 25 FÉVRIER

Saturnales, Bacchanales, Luperciales, Carnaval : plus que des assonances ?  
Orlando Poltera, professeur de latin à l'Université de Fribourg
- 24 MARS

Le camp militaire de Vindonissa (Argovie) et les Helvètes  
Caty Schucany, archéologue, site de Vindonissa
- 14 AVRIL

Le site et le Musée romain de Lousonna-Vidy  
Laurent Flutsch, directeur du Musée romain de Vidy
- 12 MAI

Mosaïques perdues d'Aventicum  
Sophie Delbarre-Bärtschi, conservatrice, Site et Musée romains d'Avenches
- 16 JUIN

Aventicum, actualités des fouilles  
Pierre Blanc, responsable des fouilles, Site et Musée romains d'Avenches

APÉRITIFS  
DU  
SAMEDI

AVENTICVM  
SITE ET MUSÉE  
ROMAINS  
AVENCHES

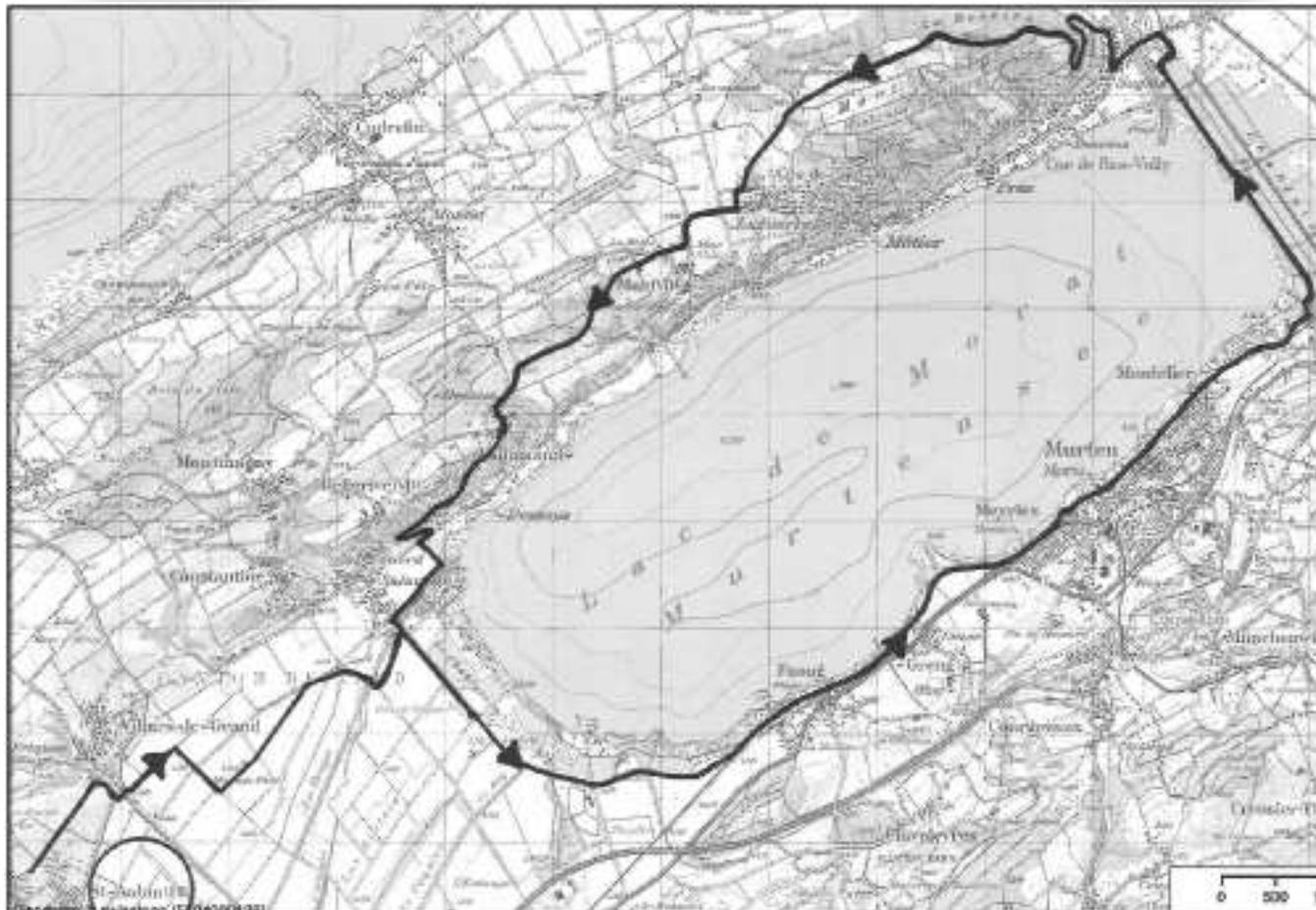
11 H - 12 H  
SALLE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE  
AVENUE JOMINI 8 | AVENCHES

ENTRÉE LIBRE (COLLECTE)



# PARCOURS À VÉLO

## Un « vrai » SlowUp !!!



### Quelle chance... !!!

...Quelle chance en effet nous avons d'habiter dans une région aussi magnifique... !!! Tellement belle qu'elle fut la première au sein de laquelle s'est organisé un SlowUp... Voir l'encadré ci-dessous, repris tel quel du site internet [www.slowup.ch](http://www.slowup.ch).

Victime de leur succès, ce genre de « journées découvertes régionales sans voitures » semble s'éloigner à mon avis de leur « idée » ou de leur idéal de départ. En effet, on compte bientôt davantage de voitures pour véhiculer ces « amoureux » de la mobilité douce d'un jour que de vélos ou paires de rollers !

### L'idée

#### *slowUp - les journées découvertes régionales sans voitures*

*La recette des slowUp est aussi simple que convaincante: choisir environ 30 km de routes dans une contrée attrayante, les fermer pour une journée à tout trafic motorisé et prévoir un programme d'activités diverses le long du parcours. Cela donne une fête bien différente des autres où chacun y trouve son compte dans une atmosphère joyeuse et dans une ambiance sans autos, qu'il soit jeune ou moins jeune, en famille ou célibataire,*

*porté sur le mouvement ou la contemplation. Les parcours de slowUp sont si possible plats. Le rythme et la distance peuvent être choisis individuellement. Pour y aller et en revenir, le vélo, les rollers ou les transports publics sont recommandés. La participation est gratuite. L'histoire du succès des slowUp est impressionnante. Le premier slowUp de Suisse a eu lieu en 2000 autour du lac de Morat dans le cadre du projet «Human Powered Mobility»*

*d'Expo.02. Cette idée est devenue en quelques années un évènement national, l'un des plus grands sur le plan de la participation active. Chaque année, plus de 400 000 personnes participent l'un des 16 slowUp (situation en 2010).*



## TIPS

Ce que je vous propose aujourd'hui, c'est un vrai « SlowUp », une authentique balade à vélo pour laquelle votre voiture reste au garage ; où il ne sera pas nécessaire de jouer des coudes pour avancer ; une vraie découverte de votre proche région ; tous les avantages d'une véritable « randonnée-nature » autour du Lac de Morat et dans le Vully, sans les inconvénients liés à une foule d'un jour, peu regardante et finalement peut-être peu respectueuse...

Mais trêve de sarcasmes... Passons aux choses sérieuses !

## Le Long de La Petite Glâne jusqu'à sa « mort »...

La première partie de notre parcours du jour consiste à rejoindre **Salavaux**. Pour ce faire et pour éviter la route cantonale menant dans un premier temps à Villars-le-Grand, je vous propose de plonger sur Les Friques depuis le quartier de La Bataille. Après avoir contourné l'atelier mécanique Bovet SA, traversez le rond-point et prenez en face sur le chemin AF faisant un « S » autour d'un petit hangar. Gardez **Salavaux** droit devant vous jusqu'à la première croisée et tournez à droite pour traverser La Petite Glâne. Prenez ensuite la première à gauche et longez le lieu dit « Marais Delé » en faisant attention aux chiens !!! Prenez le temps de flâner bucoliquement le long de ce même cours d'eau jusqu'à **Salavaux**, là où La Petite

Glâne se jette dans la Broye et meurt...



Rendez-vous devant la salle polyvalente de **Salavaux**. Depuis cet endroit, le parcours suit en très grande partie (à une ou deux exceptions près...) le tracé no 480 « Route du Vully » dont vous pouvez également découvrir l'itinéraire en consultant le site [www.veloland.ch](http://www.veloland.ch).

## Campings, résidences secondaires, « lits froids », etc.

Suivez maintenant la piste cyclable qui s'ouvre devant vous. En quelque trois kilomètres, celle-ci vous mènera tranquillement jusqu'au port de **Faug** en laissant sur votre gauche et/ou sur votre droite les nombreux campings de **Salavaux**, d'**Avenches-Plage**, des **Joncs** au **Lacotel**, etc.



C'est là que nous laissons pour la première fois du parcours le tracé no 480

« Route du Vully ». Ne suivez aucun panneau vous

invitant à partir sur la droite et engouffrez-vous droit devant vous le long de la voie de chemin de fer (sur la gauche de cette dernière !). Ce chemin goudronné sur quelques mètres se transforme assez vite en un sentier gravillonné slalomant entre les différentes résidences secondaires des bords du lac. Vous constaterez ainsi de vous-même, suivant la saison, que la « problématique » des lits dits « froids » ne sont pas l'apanage de quelques cantons alpins...

On s'étonne même qu'entre **Faug** et **Greng**, on autorise la construction de nouvelles résidences à même les marais qui bordent les rives.

Je ne peux m'empêcher de penser qu'il n'y a donc pas qu'en Valais que les plus beaux de nos paysages passent à la moulinette des bétonneurs...

Si vous avez suivi jusqu'à présent les instructions ci-dessus, vous devriez longer maintenant le Parcours Vita de **Greng** et passer au pied de l'obélisque rappelant

l'héroïque bataille de Morat de 1476.

Ne prenez pas sur votre droite en direction de l'obélisque, restez bien à gauche de la voie ferrée et continuez ainsi jusqu'à déboucher devant l'Hôtel Le Vieux Manoir au Lac de Meyriez. Cet établissement vient par ailleurs d'être désigné meilleur hôtel de campagne 2012 en Europe par les 30 experts hôteliers du journal « Geo Saison ».

Rejoignez à ce moment la route cantonale 30 mètres plus haut sur votre droite et, à la sortie du parking de l'hôtel, montez à gauche en direction de la piscine de Morat.

## Morat : Les Zaehringen, encore et toujours...

La première citation de **Morat**, trouvée dans le voisinage de l'enceinte des habitations romaines, remonte à l'an 515. La construction effective de la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui s'effectua cependant à l'époque des **Zaehringen**, en l'an 1170. Le duc **Berthold IV** est supposé en être le fondateur.

Il va sans dire qu'un petit détour au centre-ville est vivement recommandé à toutes celles et tous ceux qui ne connaissent pas encore les richesses historiques de cette cité ; ses remparts bien entretenus, ses différentes tours, son château, ses maisons de maîtres, ses arcades et fontaines, etc.

C'est au rond-point après la piscine que le tracé de la



route no 480 rejoint notre itinéraire. Prenez donc la 3<sup>ème</sup> sortie du rond-point en direction du lac et de la plage.

Vous passerez devant le **Musée de Morat**. C'est l'un des plus anciens du canton de Fribourg. Il est abrité depuis 1978 dans l'ancien moulin municipal situé au-dessous de l'enceinte de la ville.

*L'exposition permanente illustre 6'000 ans d'histoire de la ville de Morat et de sa région. Les objets exposés racontent leurs histoires et celles des populations des diverses époques :*

- Cités lacustres du Néolithique et de l'âge du bronze
- Vivre et travailler dans la ville médiévale
- Morat sous la dépendance de Berne et Fribourg
- Entrée dans la modernité

*De plus, un spectacle multimédia mis en scène de façon dramatique relate les événements de la mémorable bataille de Morat.*

Après cet intermède « historico-culturel », vous pourrez vous désaltérer et même vous restaurer dans un des nombreux (et réputés !) hôtels-restaurants le long de la Route Ryf bordant le lac, que ce soit le **Bädli ou le fameux Schiff à Morat ou plus loin encore le Bad à Montilier**... Ne vous bercez pas d'illusions ; en période estivale ou tout simplement par beau temps, les terrasses de ces établissements sont littéralement prises d'assaut par les très nombreux touristes de passage !

Cette partie du parcours est pratiquement la seule que vous ferez « en compagnie » des voitures. La vitesse étant limité à 30km/h. sur une grande partie du bord du lac, vous ne devriez pas courir un grand risque...

Si les filets de perches et le petit vin blanc du Vully vous « pèsent » trop et/ou que les mollets ne suivent déjà plus, vous pouvez toujours « couper par le lac » et rejoindre Praz, Môtier ou encore Vallamand en bateau. Vous manqueriez le meilleur du parcours (Le Mont Vully, ses points de vue, ses vignes, etc.)...

A tout hasard, vous pou-

vez consulter les horaires des bateaux en partance du port de Morat sous [www.navig.ch](http://www.navig.ch).

Pour les autres, ça continue en direction de la sortie de Montilier. A la hauteur de la STEP, prenez à gauche en suivant le panneau suivant :



### Le Mont Vully, ça se mérite !!!

Les trois kilomètres qui suivent vous emmèneront de l'autre côté du lac en traversant « Le Chablais » ! C'est le nom de cette forêt

pour admirer le lac sur sa plus large étendue mais également l'embouchure du Canal de La Broye, la vue sur la ville de Morat, ou encore tout simplement le Mont Vully vu d'en bas !

Vous déboucherez à la gare de Sugiez et face à vous se dressera alors, majestueusement et peut-être encore le « nez » dans la neige (c'est fini !), le **Chasseral** !

Prenez à gauche sur la route cantonale, traversez le Canal et prenez à droite après la Boulangerie de Gilles Guillaume. Pour le gâteau du Vully (sa grande et succulente spécialité), il faudra peut-être revenir...

C'est à cet endroit précis que les moins courageux (et tantpis-poureux !) choisiront de revenir vers St-Aubin par le bas du Vully ; le long de la route cantonale. Le parcours par ladite route n'est pas très « marrant » et peut-être



*Vue panoramique depuis le Mont Vully...  
(On vous l'a dit, ça se mérite !!!)*



qui ferme le lac de Morat sur sa rive est. Laissez-vous tenter par un de ces sentiers de traverse sur votre gauche

même dangereux, car avant tout encombré de voitures dès les premiers beaux jours. Prenez au moins par



## TIPS

derrière les villages, au plus près des vignes...

Pour les autres, il est grand temps de passer aux choses sérieuses. Direction sur votre droite en laissant sur le côté l'excellent Hôtel de l'Ours pour rejoindre la Route militaire qui vous conduira au sommet du Mont Vully. Attention, la montée est « relevée » ! C'est du costaud ! **Une pente moyenne de 16% vous emmènera à 653 mètres**, point culminant du Mont. Le Mont Vully (en allemand « Wistenlacherberg ») n'est pas particulièrement élevé mais sa situation est unique. Situé entre les trois lacs de Morat, de Neuchâtel et de Biemme, il offre un panorama à couper le souffle. Mais un panorama qui se mérite, aussi vous comprendrez qu'aucune photo ne remplace l'impression magique d'un tel point de vue que toute la Suisse alémanique nous envie... !!!

Le retour sur Salavaux (et au final sur « St-Aubin-en-Vully ») emprunte en premier lieu le côté gauche du Mont et vous permet de jolis coups d'oeil sur le Lac de Neuchâtel, sa rive sud et le Jura neuchâtelois.

Une première descente vous amène très vite à **Lugnorre** que vous effleurez pour rejoindre **Mur** puis **Vallamand**.

Depuis là, vous rejoignez le « Sentier viticole du

**Vully** » dont je vous recommande également le tracé (à pied !). Voir le dépliant sous [www.levully.ch](http://www.levully.ch).

La descente sur **Cotterd** à travers les vignes, **c'est QUE DU BONHEUR !** Une vue plongeant sur le Lac de Morat, sur sa rive nord, les Alpes et Préalpes au loin... Et dire que le SlowUp passe à côté de tout ça ! Tant mieux d'un côté !!!

Arrêtez-vous quelques instants au milieu de cette



agréable descente entre les vignes pour admirer ces paysages. Un endroit aménagé entre Vallamand et Cotterd, avec fontaine et place pavée, vous permet de jeter un dernier regard sur

ce petit coin de paradis !

Quelques hectomètres plus bas, vous avez rendez-vous avec l'église de Cotterd, perchée sur son promontoire naturel et qui semble veiller sur le début de la Plaine de la Broye.

On rejoint Salavaux et la salle polyvalente en longeant le canal de la Broye en suivant toujours les panneaux de la route no 480. Arrivé au pont sur La Broye, on revient à notre point de départ.

Je vous laisse rentrer à St-Aubin par le chemin qui vous convient le mieux : le même qu'à l'aller ou via Villars-Le-Grand.

Pascal Reynaud



## LES CONSEILS

## ET AUTRES

## RECOMMANDATIONS

- **Le parcours fait un petit 40 km.** Le dénivelé est inexistant... jusqu'à Sugiez ! A partir de là ça se corse pour profiter des points de vue « magiques » depuis le Mont Vully ! Mais qui dit montée dit aussi descente... A vous de voir !

- Côté matériel, comme pour notre première ballade le long des rives du Lac de Neuchâtel, **un bon vélo à pneus larges est suffisant.**

- Commed'habitude, les plus sportifs feront certainement le parcours en moins de 2 heures, toujours le nez dans le guidon. Quand on pense que beaucoup font des centaines de kilomètres pour admirer un tel paysage, **il vaut vraiment la peine de prendre le temps d'une belle ballade sur toute la journée.**

- Les possibilités de moduler votre escapade sont nombreuses. **Pensez au bateau !!!**

Ah, j'oubliais ! Lorsque vous lirez cet article, le SlowUp 2012 autour du Lac de Morat aura déjà eu lieu !!! Raison de plus, si besoin est, de découvrir notre « vrai Vully » en toute tranquillité et de vous lancer sur l'itinéraire ci-dessus !

**BONNE ROUTE !**



Le dessin d'**Ana Claudia Ventura Campos** de St-Aubin a représenté la Suisse au dernier concours international d'affiches de la paix, « compétition » organisée chaque année par le **Lions Club International** et dont la finale s'est déroulée à New York en février dernier.

Ce concours est réservé aux enfants de 11 à 13 ans et est habituellement proposé au sein des écoles ou dans le cadre de tout autre groupe de jeunes. Il donne la possibilité aux enfants de faire une réflexion sur la paix dans le monde et d'exprimer leur vision du message pacifique au travers d'un dessin.



Au terme d'une sélection régionale et nationale, le meilleur dessin de Suisse se mesure aux œuvres du monde entier, provenant en très grande partie des quelque 200 pays dans lesquels les Lions Club sont présents. Chaque affiche est jugée selon des critères d'originalité, de mérite

artistique et d'expression du thème. Pour l'édition 2011/2012, le thème était



« Children know Peace » (Les enfants savent ce qu'est la paix).

Lors de la finale de New York, le/la gagnant(e) du grand prix international se voit offrir un voyage pour la « Grande pomme » pour elle/lui et deux membres de sa famille ainsi que USD 2'500.00.

Un prix du mérite d'USD 500.00 récompense chacun des 23 dessins se classant à la suite du grand lauréat.

Avec Ana Claudia, ce sont tous les élèves de **la classe de 6P du cercle scolaire de St-Aubin/Vallon et leur maîtresse Mme Sophie Minguely** qui ont été à l'honneur. **Le Lions Club de Payerne-La Broye**, parrain de l'organisation régionale du concours, a mis sur pied à fin janvier une cérémonie à laquelle il avait convié les élèves de la classe de

6<sup>ème</sup>, les parents d'élèves, les enseignant(e)s, les autorités communales de St-Aubin

et de Vallon ainsi que les membres des Lions Club régionaux, soit environ une cinquantaine de personnes en tout, réunies à l'Espace Louis Vallier au Château de St-Aubin.

M. Olivier Rasca, président du Lions Club Payerne-La Broye en a profité pour présenter les nombreuses et diverses activités de son Club. Accompagné de M. Laurent Favre (responsable « Jeunesse » du même Lions Club), il a récompensé les élèves d'un diplôme pour leur participation et remis à Mme Sophie Minguely un montant qui permettra à toute la classe de fêter dignement cet événement !

Une délégation de notre conseil communal a fait honneur à l'invitation du Lions Club Payerne-La Broye, à la classe de 6<sup>ème</sup> ainsi qu'à Ana Claudia et à ses parents en venant féliciter

tous les protagonistes de l'évènement. M. Michel Marchand, syndic, en a profité afin de féliciter tous les enfants pour leur talent sans oublier de remercier et rendre hommage à leur maîtresse !

Davantage de photos et de détails sous : <http://www.lionsclubs.ch/fr/102w/youth-peaceposter/index.php>

Nous savons aujourd'hui que l'œuvre d'Ana Claudia n'a malheureusement pas emporté le grand prix du jury de New York. Mais BRAVO tout de même à Ana pour la qualité de son dessin et félicitations à tous les enfants !

Pascal Reynaud

*p.s. Le vainqueur du concours international est à voir sous : <http://www.lionsclubs.org/EN/our-work/youth-programs/peace-poster-contest/index.php>*



# LES CARNETS HISTORIQUES

## Les armoiries et origines de Saint-Aubin

Que représentent les armoiries de notre village ? De quand datent-elles ? D'où vient le nom de Saint-Aubin ? Quand apparaît-il pour la première fois dans l'histoire ?

Voici quelques questions que chaque habitant de notre commune est en droit de se poser. Je vais donc tenter, dans cet article, de satisfaire votre curiosité en répondant à ces interrogations au moyen de divers ouvrages et articles que certains historiens du début du siècle passé nous ont légués.

En ce qui concerne les armoiries, le généalogiste et héraldiste<sup>1</sup> Frédéric-Théodore Dubois (1876-1945) a écrit un article complet dans le premier numéro de la revue des Annales fribourgeoises de 1913 :

« Les armoiries de la commune, terre ou seigneurie de St-Aubin apparaissent pour la première fois dans la 2<sup>ème</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous les trouvons sur la bordure qui entoure la carte du Canton de Fribourg datant de 1578 et dressée par le chancelier Techtermann. Ces armoiries portent une massette<sup>2</sup> de sinople<sup>3</sup>, ou verte, sur un fond d'or.

La massette est la *typha latifolia* de Linné. Le *Guide du botaniste dans le canton de Fribourg, par Cottet et Castella, Fribourg, 1891*, nous dit qu'on la trouve dans les mares, étangs, rives des

lacs et rivières, entr'autres dans la Broye.

Or chacun sait que la contrée de la Broye ainsi que la partie située au pied du village de St-Aubin était, avant la canalisation de la Broye et la correction des eaux du Jura, très marécageuse, au point qu'il y avait autrefois des prairies entières de massettes ou de « Matzourons » (nom patois). Il n'est donc pas étonnant que la commune

ou ancien baillage de Saint-Aubin ait placé cette plante dans ses armoiries. Le village vaudois de Constantine qui est dans la même situation que

Saint-Aubin et à quelques kilomètres de ce village, porte aussi dans ses armoiries la *typha latifolia*.

Les armoiries de Saint-Aubin se trouvent aussi dans l'angle du plan de la ville de Fribourg, gravé par Martin Martini en 1606 et de même en tête de la collection de drapeaux peints (Fahnenbuch) par Crotod, datant de 1646 et 1647, recueil confectionné par l'ordre de l'Etat.

La carte Techtermann, ainsi que le « Fahnenbuch », soit les deux plus anciens documents colorié, donnent à ces armoiries un fond jaune,

ou d'or ; la massette y est au naturel, soit de sinople ou verte, et la masse qui termine cette plante est de sable, soit noire. Dans la nature, cette masse est brun foncé ou noire mais sur plusieurs documents postérieurs, elle est de gueules ou rouge, ce qui n'est pas exact.

Les armoiries de Saint-Aubin figurent sur plusieurs vitraux aux armes de la ville et république de Fribourg entourés des armes et terres et bailliages de cette république. Elles étaient gravées sur le pont de la petite Glâne

avec la date de 1761 et sur l'ancien pont en pierre de l'Arbogne (ancienne Broye), entre Domdidier et Saint-Aubin, qui était daté de 1781. Elles figurent encore sur la porte de l'auberge des Carabiniers de Saint-Aubin avec la date de 1782.

C'est par erreur que Kuelin indique dans son Dictionnaire du canton de Fribourg, que les armes de ce village portent un créquier sur fond d'argent. En héraldique, le créquier est une espèce de prunier stylisé qui ressemble à un chandelier à 7 branches. N'ayant pas reconnu la massette dans ces armoiries, Kuenlin aura sans doute cherché dans son manuel d'héraldique, la pièce qui se rapprochait le plus de

la plante qu'il avait sous les yeux.

Dans l'armorial du canton de Fribourg, du père Appolinaire, il y a deux erreurs, le fond est d'argent ou blanc et la massette est de gueules ou rouge. »

Pour ce qui est des origines de notre village, il est fort probable qu'elles datent de l'époque romaine. Le rayonnement de la cité d'Aventicum devait certainement avoir des effets jusqu'à chez nous. Cette colline sur laquelle se dresse aujourd'hui St-Aubin a dû être occupé par les romains. Mais le village était-il exactement au même emplacement ? Portait-il déjà le même nom que de nos jours ?

Concernant l'emplacement, nous n'en savons rien. Cependant, nous savons que Saint-Aubin tire son nom de



<sup>1</sup> L'héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries (ou armes).

<sup>2</sup> La massette est une plante typique des bords des eaux, comme les lacs et les rivières. On l'appelle aussi quenouille ou encore plus communément roseau. *Typha latifolia*, dont il est question dans l'article, est l'espèce la plus répandue.

<sup>3</sup> Le sinople (vert), comme le gueules (rouge), le sable (noir) et l'azur, (bleu) est l'une des quatre couleurs symboliques de l'héraldique. On peut ajouter à cela l'or et l'argent.



l'évêque d'Angers. Aubin à vécu de 470 à 550 et fut, tour à tour, moine, abbé et finalement, dès 529, évêque de la ville d'Angers. Il a été reconnu comme l'auteur d'exorcismes et de la libération d'un prisonnier innocent par la mort de son gardien sous le coup la volonté divine. On attribue même un miracle à ses reliques. En effet, lors de l'invasion vikings sur la commune de Guérande en 919, le Saint est apparu sur un cheval et aurait mis en fuite les barbares. Il était également un grand propagateur du catholicisme et de nombreuses églises furent bâties et placées sous le vocable de ce personnage dont le culte de sa sainte personne commençait à se répandre après sa mort. Il se faisait souvent l'avocat des pauvres, des malades. On lui attribue de nombreux mira-

cles de son vivant et même après sa mort. Sa réputation a donc rapidement dépassé les limites de son diocèse et il n'est pas étonnant que tant de villages portent aujourd'hui son nom.

Fridolin Brülhart, membre des sociétés d'histoire de la Suisse romande et du canton de Fribourg, livre dans son ouvrage de 1932, qu'une charte de l'an 615 mentionne des vignes situées à Saint-Aubin en Vully : « vinea in pago Villiacensi villare Sancti Albini ». Cette charte concerne une donation au couvent de Saint-Maurice et est répertoriée dans le *Conservateur Suisse*<sup>4</sup>. Cela constitue pour lui la première apparition du nom de notre village dans un écrit. On peut donc en déduire que St-Aubin a reçu la foi chrétienne et son nom déjà avant 615, dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle.



*Saint Aubin bénissant des fidèles.  
Vie de saint Aubin. XIe.*

<http://hodiemecum.hautetfort.com/archive/2008/03/01/1er-mars-saint-aubin-veveque-d-angers-confesseur-d-une-renomm.html>

Apollinaire Dellion (1822-1899), qui était membre des mêmes sociétés que Fridolin Brülhart, écrit en 1901 que Saint-Aubin est cité pour la première fois en l'an 1073. Dans un acte de Bucco d'Oltingen, père de l'évêque Burcard d'Oltingen. Dans cet acte, il lègue à l'église de Lausanne « une vigne située à S.-Aubin, dans le Vully, sur le chemin public qui conduit à la forêt. ».

Notre village possède donc le nom de Saint-Aubin depuis minimum près de 1000 ans voire 1400 ans si l'on s'en tient au témoignage de Brülhart. Quant à ses armoiries, elles existent formellement depuis près de 450 années.

Historiquement, le village de St-Aubin a eu un parcours mouvementé. Comme bon nombre de territoires de la région, il a été à plusieurs reprises sous possession étrangère. Ainsi, faisant au départ partie de la seigneurie de Grandcour, il a été tantôt propriété de la famille des Cossonay puis de celle des Grandson. Ensuite, il est passé sous domination savoyarde puisqu'il faisait partie du Pays de Vaud jusqu'en 1536 et eut successivement comme seigneur Antoine Angleis puis Philippe, Antoine, Jean, Charles et finalement Louis d'Oncieux. Ce dernier a vendu la seigneurie à la famille Vallier en 1606. Jacques, Louis, Antoine, Pierre et François Vallier en furent les seigneurs jusqu'en 1691 (précisons également que ces trois familles ont donné leur nom à des salles de notre château après sa rénovation de 1999). Par la suite le village devint propriété de l'Etat de Fribourg et ce fut le « temps des Baillis » jusqu'en 1798. Sous la République Helvétique, St-Aubin fut intégré au canton de Fribourg en passant par différents districts.

Ces dernières lignes ne sont qu'un bref historique de notre commune et feront l'objet d'articles plus fouillés ultérieurement. Mais il est certain que St-Aubin possède une riche histoire fortement

lié aux événements des cantons de Fribourg et de Vaud et que certains de ces faits historiques (la construction du château, la famille Vallier, le procès Raccaud, la volonté de former un nouveau district autour de St-Aubin, les baillis fribourgeois, etc...) méritent d'être, dans le futur, détaillés dans nos « carnets historiques ».

Jérémie Reynaud

### Sources :

- ° BRUELHART Fridolin, *St-Aubin – Notice historique sur les Seigneuries de St-Aubin et de Delley, la paroisse et les villages d'Agnens et des Fribourgeois*, 1932
- ° DELLION Apollinaire, *Saint-Aubin*, in Dictionnaire historique & statistique des paroisses du canton de Fribourg, volume 11, Imprimerie et librairie de l'œuvre de saint-Paul, Fribourg, 1901, p.7-33
- ° DUBOIS Frédéric-Théodore, *Les Armoiries de Saint-Aubin*, in Annales Fribourgeoises : revue fribourgeoise d'histoire, d'art et d'archéologie, 1<sup>ère</sup> années, N°1, 1913, p.40-41
- ° Dictionnaire historique de la Suisse (DHS, version en ligne : [www.dhs.ch](http://www.dhs.ch))

<sup>4</sup> *Conservateur Suisse, ou recueil complet des étrennes helvétiques, volume VIII, Louis Knab, Lausanne, 1817.*



## LOI DU 9 JUIN 2011 SUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRA-FAMILIALES DE JOUR (LStE)

Cette loi repose sur l'art 60 al. 3 de la Constitution cantonale :

« L'Etat organise en collaboration avec les communes et les particuliers un accueil de la prime enfance jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire et peut mettre sur pied un accueil parascolaire ».

L'objectif de cette loi, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2011, est d'assurer un nombre suffisant de places d'accueil extra-familial de jour permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ces prestations de qualité doivent être financièrement accessibles. Cela implique que les structures d'accueil appliquent un tarif dégressif en fonction des revenus des parents. Cette loi impose aux communes de mener une enquête sur les besoins des familles résidant sur leur territoire et ayant des enfants de 0 à 12 ans. Cette enquête doit être renouvelée tous les 4 ans et les résultats

doivent être communiqués à la population. L'Etat a créé un fonds cantonal d'incitation à la création de nouvelles places d'accueil.

Afin de remplir les obligations légales, la commune enverra à toutes les familles ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans un formulaire d'enquête. Cette enquête se déroulera vraisemblablement à la fin du premier semestre.

De plus, cette loi instaure un soutien financier aux parents (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012). Ce soutien est assuré conjointement par l'Etat (10 % des coûts effectifs moyens des structures subventionnées) et des employeurs (prélèvement de 0.04 o/oo des salaires soumis à contribution pour les allocations familiales). Ce soutien financier Etat/employeur vient se porter directement en déduction des tarifs facturés aux parents. Il concerne uniquement les enfants jusqu'à l'âge de l'entrée

à l'école primaire. Concrètement, alors que le tarif le plus bas de l'Association Les P'tits Pruneaux, était à Fr. 3.50/heure avant subventionnement, il passe dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 à Fr. 1.30/heure.

Ceci nous permet de faire un petit rappel concernant l'Association « Les P'tits Pruneaux ». Cette association réunit les communes de Delley-Portalban, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Russy, Vallon et St-Aubin. Elle gère la garderie de St-Aubin, sise dans le château communal et les assistantes parentales. Les demandes de prises en charge par la garderie sont à adresser directement à : Garderie « Les P'tits Pruneaux », Valérie Jamin, éducatrice responsable, Place du Château 1, 1566 St-Aubin, tél. 026 677 19 22.

Quant au service des assistantes parentales, les demandes des parents qui souhaitent placer leur enfant auprès d'une assistante parentale sont gérées par Laurence Baliaças, coordinatrice. Notre association est constamment

à la recherche de nouvelles assistantes parentales. Si vous avez du temps à consacrer à cette tâche, si vous gardez déjà des enfants sans faire partie de l'association, nous vous encourageons vivement à prendre contact avec nous à l'adresse suivante : Association d'accueil familial de jour, Service des assistantes parentales, Place du Château 1, 1566 St-Aubin, tél. 026 677 19 09.

Vous trouverez de nombreux avantages à nous rejoindre (cotisations sociales en vigueur, allocations familiales, formation gratuite reconnue par le SEJ, etc...) A la lecture de cet article, les parents qui font garder leur enfant sans passer par notre structure, auront compris qu'il leur est avantageux de le faire. Vous pourrez alors bénéficier du subventionnement des heures de garde en fonction de vos revenus imposables.

Pour l'Association Les P'tits Pruneaux, Anne-Pascale Collaud, présidente

## FINIE LA VIGNETTE VÉLO ! CAMPAGNE D'INFORMATION



La vignette vélo obligatoire a été supprimée début 2012. Avec elle, c'est aussi la couverture d'assurance qu'elle offrait en cas d'accident qui disparaît : dorénavant, les dommages que les cyclistes causeront à

des tiers ne seront plus pris en charge s'ils n'ont pas d'assurance responsabilité civile (RC) privée. L'Office fédéral des routes (OFROU) attirera leur attention sur ce risque lors d'une campagne d'information en février.

En 2010, le Parlement fédéral a décidé de supprimer purement et simplement la vignette vélo. La modification de loi correspondante est entrée en vigueur début 2012, mais les vignettes 2011 (et la couverture d'assurance ainsi garantie) demeurent valables jusqu'au 31 mai 2012. La

nouvelle réglementation vaut aussi pour les vélos électriques équipés d'une assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h ainsi que pour les voitures à bras et les fauteuils roulants électriques jusqu'à 10 km/h. Par contre, la vignette reste obligatoire pour tous les autres deux-roues motorisés, notamment les cyclomoteurs et les vélos électriques équipés d'une assistance au pédalage dépassant 25 km/h.

À l'avenir, les dommages occasionnés par les cyclistes seront pris en charge par les assurances RC privées. Ce ne sont donc plus les vélos qui devront être assurés, mais les utilisateurs. Les autorités

estiment néanmoins que 10% seulement de la population suisse ne possède pas de RC privée.

### Une campagne d'information rappellera la nécessité de s'assurer

Dans le cadre d'une campagne d'information nationale, l'OFROU rappellera le risque auquel s'exposent les cyclistes non assurés, à savoir qu'ils devront payer de leur poche les dommages causés à des tiers.

Informations complémentaires :

<http://www.adieu-vignette-velo.ch>



## CANAL DE LA PETITE-GLÂNE ET DU FOSSÉ NEUF

« Dans son état actuel, la Petite-Glâne ne répondrait plus aux exigences en vigueur en matière de protection contre les crues et le maintien des fonctions écologiques d'un cours d'eau », « Les fréquentes inondations et l'érosion constatées en sont les conséquences », telle est l'entame du rapport de pré-étude présenté aux communes en juin 2011 par la commission intercantonale de la Petite Glâne et du Fossé Neuf et le bureau mandaté pour évaluer l'état actuel du canal de la Petite-Glâne.

Plusieurs études ont été menées et un projet de protection contre les crues a été proposé aux communes riveraines en 2002–03. Ces dernières n'ont pas donné suite favorable au projet jugeant la charge financière insupportable et inéquitable entre le canton de Vaud et Fribourg. A la fin 2006 et à l'initiative de la commune de St-Aubin, un comité de pilotage représentant quelques localités fribourgeoises (Bussy, Cugy, Morens, Ruyeres-les-Prés, Vallon et St-Aubin) a établi un dossier complet afin de le transmettre aux autorités cantonales. Le message des communes a bien été entendu et une nouvelle étude a été programmée.

Avant toute réalisation d'aménagement, une actualisation des études précédentes doit être faite afin de tenir compte des nouvelles exigences légales, notamment en matière

d'espace nécessaire aux cours d'eau. La directive « Protection contre les crues des cours d'eau » (OFEG 2001) et la brochure « Idées directrices – Cours d'eau suisses » (OFEPF 2003) énoncent les objectifs à atteindre lors d'aménagement de cours d'eau. Ils peuvent être résumés globalement ainsi :

- **Protéger la population et les constructions contre les crues**
- **Protéger les cours d'eau en assurant un espace réservé suffisant, un débit suffisant et une qualité de l'eau suffisante**

La pré-étude doit définir les aménagements à réaliser sur la Petite-Glâne et le Fossé Neuf qui permettraient de répondre au mieux aux deux objectifs globaux énoncés.

Pour définir les espaces et les aménagements nécessaires (modifications des profils en travers), des modélisations hydrauliques seront effectuées, sur la base des modèles existants. Des relevés de terrains seront également réalisés afin de vérifier, valider le modèle hydraulique. Le tout sera intégré dans système d'information géographique, outil utilisé aussi bien pour l'analyse que pour la visualisation des données ou la production de plans.

### Objectifs et méthodologie

L'aspect entretien des cours d'eau sera également considéré dans le cadre

de la pré-étude car, selon le type d'aménagements proposés, les besoins d'entretien et coûts associés varient. En effet, avec un espace à disposition plus grand, les berges peuvent être moins raides et être arborisées, limitant ainsi l'érosion et réduisant les besoins d'entretien. Les coûts d'entretien peuvent être donc plus avantageux que dans le cas d'un canal, qui doit également être régulièrement entretenu, ce qui n'a pas été partout systématiquement fait jusqu'à lors. Ceci est dû à des politiques cantonales pour l'entretien des cours d'eau différentes, les cours d'eau se situant sur Vaud et Fribourg. Les espaces à réserver seront définis de manière à être les plus larges que possibles permettant aux cours d'eau de retrouver un aspect plus naturel et de favorisant l'augmentation d'une certaine biodiversité (faune et flore). Mais l'étude tiendra compte aussi du développement territorial et devra définir des espaces garantissant une protection contre les crues. Les espaces proposés seront donc de justes compromis entre espaces à réserver et limitation des zones inondables.

Ainsi, le périmètre d'étude chevauchant les deux cantons, les aspects politiques et de financement seront également pris en compte dans la pré-étude. Il apparaît clairement que le projet doit intégrer une revitalisation du cours d'eau pour répondre aux exigences actuelles et entrer dans un

programme de subventions fédérales et cantonales.

### Conclusions

Le rapport de cette pré-étude nous propose plusieurs variantes. Toutefois, avant de se prononcer sur une des « variantes », les communes doivent trouver une entente sur les priorités à donner à ce projet ainsi qu'au mode de financement. L'étude principale devrait nous apporter les réponses aux questions, à savoir :

1. la variante à réaliser
2. déterminer les déficits et les potentiels écologiques
3. déterminer le tracé et l'emprise exacte
4. déterminer et localiser les aménagements du cours d'eau par tronçons
5. adapter le réglage du déversoir de crue du Fossé Neuf
6. définir de l'avenir des ponts
7. fixer le taux de subventions fédérales et cantonales
8. déterminer la péréquation exacte de financement du projet.

Quelle que soit la variante retenue, les coûts seront importants et les communes devront participer financièrement à cette revitalisation. Le choix de répondre aux exigences fédérales et cantonales se justifie par un taux de subvention maximal.

Daniel Collaud  
Conseiller communal

## UNE ZONE D'ACTIVITÉS INTERCANTONALE POUR LA RÉGION

### Origine de la réflexion

Dans le cadre de sa révision du PAL (Plan d'aménagement communale), notre commune se doit de trouver une solution acceptable à notre zone commerciale située au lieu-dit « Les Attés ». En effet, le développement de ce secteur est devenu quasi impossible. Certes, la zone est légalisée, mais c'est-là presque son dernier atout.

Et cet atout, nous entendons l'exploiter judicieusement. C'est pourquoi, en 2010 déjà, des contacts ont été pris avec notre commune voisine Vully-les-Lacs. Rapidement, la réflexion s'est orientée vers la création d'une zone d'activité intercommunale, intercantonale même. Nous avons rencontré chez notre jeune commune voisine également un fort intérêt pour un tel projet. Dans le cadre de la fusion, Vully-les-Lacs souhaitait mettre en place une grande zone artisanale en regroupant les différentes petites zones prévues à cet effet sur son territoire.

De plus, le plan directeur régional, actuellement en consultation, a défini une zone d'activité dans le secteur de la Basse-Broye, entre les communes de St-Aubin et de Vully-les-Lacs. Si ce plan directeur est entériné avec cette zone, ce qui devrait être fait, cela constituera un fort soutien pour l'avancement du projet.

### Unir les forces

Dans la perspective d'une utilisation efficace des ressources naturelles et en particulier du sol, il conviendrait

de centraliser en un lieu la zone d'activités. Ceci vise à une utilisation rationnelle du territoire.

La création d'une telle zone ambitionne d'offrir dans notre région un site de travail de grandes qualités et d'y installer des postes de travail intéressants près de nos villages.

Rapidement, nous avons compris que nos chances de mener à bien une telle entreprise seraient augmentées si nous unissions nos forces. En effet, il est important qu'un tel projet reflète la volonté de toute la région. Avec Vully-les-Lacs, nous sommes déjà 2. Mais nous souhaitons avoir encore le soutien d'autres communes. Pour cela, nous avons informés, fin 2011, toutes les communes voisines de nos intentions et les avons invités à nous rejoindre. A ce jour, 3 à 4 communes supplémentaires ont décidé de nous accompagner dans cette affaire.

### Comment profiler notre nouvelle zone d'activité ?

Face à la quantité de nouvelles zones d'activités disponibles, l'implantation d'entreprises ne dépend plus seulement du prix du terrain et de l'accessibilité. Les entreprises recherchent un terrain, mais elles ont aussi besoin de services pour elles-mêmes (gardiennage, gestion des déchets, restauration, etc.) et pour leurs employés (mobilité, détente, structures d'accueil, etc.). Elles sont de plus en plus sensibles à la présence d'une gestion globale garante de dynamisme

et d'animation pour la zone d'activités. De même, les entreprises sont attentives à la qualité paysagère et environnementale du site.

C'est avec ces visées que nous souhaitons profiler notre zone d'activités. Nous souhaitons mettre en place une zone d'activités modernes qui s'inscrit clairement dans une perspective de développement durable. Ce parc sera ouvert à toutes les entreprises qui partageront cette même vision de développement.

Les propositions d'aménagement et de gestion développées se veulent être adaptées aux contraintes d'un développement durable. Elles s'inspirent d'expériences réalisées depuis une dizaine d'années en Suisse et à l'étranger.

### L'implantation

Cette zone se situera près de la Broye, de part et d'autres de la route Villars-le-Grand – Avenches. Ainsi, la sortie d'autoroute sera très proche et la gare d'Avenches guère plus éloignée. Le site sera à proximité de nos villages,

sans en péjorer l'harmonie et les grever de nuisance.

### Quand cette zone sera-t-elle légalisée ?

Le processus semble bien engagé. Nous avons réussi à regrouper les forces de plusieurs communes. Nous avons le soutien de la CO-REB. Le projet est novateur, puisque non seulement il est intercommunal, mais il est intercantonal (certainement une première en Suisse).

De plus, les premières approches avec le canton de Fribourg sont très encourageantes. La prochaine étape, cruciale, sera d'obtenir le même soutien du canton de Vaud. Mais force est de reconnaître, que des étapes cruciales, il y en a encore quelques-unes à franchir.

De ce fait, il est encore trop tôt pour d'articuler une date.

David Chanex  
Conseiller communal





# COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2011

Compte	Libellé	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration	666'340.65	167'425.60	637'600.00	163'100.00	663'206.60	199'238.40
			498'915.05		474'500.00		463'968.20
1	Ordre public	329'975.60	271'841.10	124'750.00	81'500.00	247'789.55	213'894.80
			58'134.50		43'250.00		33'894.70
2	Enseignement et formation	1'551'485.05	13'873.95	1'565'540.00	11'500.00	1'352'758.65	10'894.25
			1'537'611.10		1'554'040.00		1'341'864.40
3	Culte, culture et loisirs	121'096.60	42'057.00	106'800.00	48'500.00	156'378.05	103'418.90
			79'039.60		58'300.00		52'959.15
4	Santé	371'849.90	11'871.30	406'200.00	6'000.00	321'355.55	5'423.25
			359'978.60		400'200.00		315'932.30
5	Affaires sociales	440'472.85	-3'474.20	499'030.00	0.00	385'448.95	2'549.70
			443'947.05		499'030.00		382'899.25
6	Transports et communications	314'820.55	71'875.00	297'690.00	65'000.00	362'841.35	62'752.65
			242'945.55		232'690.00		300'088.70
7	Protection et aménagement de l'environnement	817'400.05	687'284.40	822'210.00	758'700.00	789'704.75	611'255.35
			130'115.65		63'510.00		178'449.40
8	Economie	882.05	0.00	1'700.00	0.00	816.65	0.00
			882.05		1'700.00		816.65
9	Finances et impôts	1'056'833.60	4'458'542.10	781'250.00	4'153'430.00	1'160'664.75	4'249'495.55
		3'401'708.50		3'372'180.00		3'088'830.80	
	Sous-totaux	5'671'156.90	5'721'296.25	5'242'770.00	5'287'730.00	5'440'964.85	5'458'922.90
	Excédent de revenu	50'139.35		44'960.00		17'958.05	
	<b>Totaux</b>	<b>5'721'296.25</b>	<b>5'721'296.25</b>	<b>5'287'730.00</b>	<b>5'287'730.00</b>	<b>5'458'922.90</b>	<b>5'458'922.90</b>

# COMPTES D'INVESTISSEMENT 2011

Compte	Libellé	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Ordre public	34'935.50		540'000.00	410'850.00		
			34'935.50		129'150.00		
2	Enseignement et formation		53'157.35				
		53'157.35					
3	Culte, culture et loisirs			30'000.00			
					30'000.00		
6	Transports et communications	3'170.05		100'000.00		6'149.40	
			3'170.05		100'000.00		6'149.40
7	Protection et aménagement de l'environnement	652'084.05	391'360.80			353'918.65	280'855.40
			260'723.25				73'063.25
9	Finances et impôts	870.10				176'720.00	140'840.00
			870.10				35'880.00
	Sous-totaux	691'059.70	444'518.15	670'000.00	410'850.00	536'788.05	421'695.40
	Excédent de charge		246'541.55		259'150.00		115'092.65
	<b>Totaux</b>	<b>691'059.70</b>	<b>691'059.70</b>	<b>670'000.00</b>	<b>670'000.00</b>	<b>536'788.05</b>	<b>536'788.05</b>



# COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2011 / BILAN AU 31.12.2011

## BREFS COMMENTAIRES

L'exercice 2011 présente un **excédent de revenus** de **CHF 50'139.35**, par rapport à un même excédent budgétisé à CHF 44'960.00.

Le montant des **amortissements obligatoires** s'est élevé à **CHF 314'495.00**.

Des **amortissements supplémentaires** ont été réalisés dans les domaines et pour les montants respectifs suivants :

Dans la rubrique 12 « Placements » du bilan :

- **Actions de la SAIDEF : CHF 24'999.00** (pour mémoire à CHF 1.00).

Dans la rubrique 14 « Investissements - Patrimoine » du bilan :

- **Château : CHF 11'877.00** (pour arrondi à CHF 2'880'000.00)

- **Centre sportif : CHF 17'166.95** (pour arrondi à CHF 2'570'000.00)

- **CO de la Broye : CHF 109'755.35** (pour égalisation à CHF 431'967.65 avec la dette au passif du bilan no 2210.01).

Une attribution volontaire de **CHF 150'000.00** a été ajoutée à la réserve nouvellement libellée « **Réserve**

**EMS – Appartements protégés** », portant cette dernière à CHF 200'000.00.

La « **Provision pour pertes sur débiteurs** » a été quant à elle augmentée de **CHF 10'000.00** et se monte ainsi actuellement à CHF 150'000.00.

Au bilan, une simplification de la structure des nombreuses relations bancaires a été entreprise en clôturant et transférant certains comptes des rubriques « Disponibilités » et « Placements ».

Une séparation claire des valeurs activités au bilan dans le domaine du « Service des eaux » a également été effectuée.

Au passif du bilan, on note la diminution effective des « **Dettes à moyen et long terme** » pour un montant de **CHF 258'912.35** à CHF 6'668'267.65.

Pascal Reynaud

n.b. Le bilan n'est volontairement pas publié. Il est présenté et commenté en assemblée communale et est disponible auprès de l'administration.

## INFORMATION DU CONSEIL CANTONAL

### DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Depuis son déploiement en juillet 2009, la police de proximité, assurée par la gendarmerie de la Police cantonale, a pour but d'améliorer la sécurité de la population. Elle exerce son action par une présence accrue dans les lieux à risques, par des contacts réguliers avec la population et par une démarche partenariale de résolution des problèmes, en particulier avec les autorités communales et scolaires.

À la suite de la mise en œuvre de la police de proximité, le Conseil cantonal de prévention et

de sécurité (CCPS) a été institué. Celui-ci est présidé par le Conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, et comprend un préfet, le commandant de la Police cantonale, une déléguée à l'enfance et à la jeunesse, un représentant des personnes âgées ainsi que des animateurs socioculturels, des organes de promotion de la santé et de prévention, et des représentants de l'Association des communes fribourgeoises.

Organe consultatif du Conseil d'Etat, le CCPS est chargé de proposer des

objectifs stratégiques et des mesures concrètes en vue de renforcer la sécurité de proximité dans le canton.

Dans son rapport annuel, le CCPS a proposé de mettre sur pied une campagne de prévention sur la base de brochures existantes avec l'aide des communes.

En accord avec l'Association des communes fribourgeoises, le CCPS tient dès lors à vous informer que des brochures d'informations diverses sur la sécurité sont disponibles sur commande auprès de votre

administration communale. Certaines brochures peuvent être consultées directement sur le site internet de la Police cantonale sous onglet « Prévention » (<http://www.policefr.ch/reception.jsp>) ainsi que sur celui de la Prévention Suisse de la Criminalité (<http://www.prevention-criminalite.ch/l/fr/>).

La personne de référence pour le secteur de St-Aubin est le Sgt Christian Bise, du poste de police d'Estavayer-le-Lac (026 305 91 65).



## Giron des Musiques Broyardes 2012

GIRON D'AIRS 2012



### JEUDI 17 MAI CENTRE DU VILLAGE

7h30-19h **Concours des solistes et petits ensembles**  
19h30 Cong. Air humoristico-musical  
**Duo BRICOMIC** (BAYREUTH / NELLE VALLEIN)  
20h Sup'Air LOTO  
CHF 21'000.- de lots  
**CANTINE, CHELLETZ, CAFE PLAZA**

### VENREDI 18 MAI

**SUP'AIR SOIRÉE VINTAGE (+18)**  
18h Ouverture de la tonnelle B'Air  
21h Ouverture des portes  
21h30 **Démo de danse** avec K-Danse  
P'tits Monstres & 20th Century Crew  
Soirée Vintage années 80-90 (+18)  
animée par DJ Igor Blaska

### SAMEDI 19 MAI

8h-17h **Prestations des sociétés devant le jury**  
Animation à la cantine  
19h Spectacle Air **Concours de marche** des sociétés  
20h30 Spécial "Legends Show" de l'**Orchestre Jacky Thomet**  
21h30 Bal popul'Air avec l'**Orchestre Jacky Thomet**

### DIMANCHE 20 MAI

11h-14h Journée officielle avec prestation de l'EJB  
15h **Grand cortège** "Giron d'Airs 2012"  
16h **Morceaux d'ensemble**  
**SHOW CONCERTS**  
18h Show "La Zaehringia" de Fribourg  
19h Show Concert avec la **Fanfare Paroissiale de Siviliez**  
20h Bal popul'Air avec l'**Orchestre Jacky Thomet**



Bar & Tonnelle animés par Myh

**17 - 18 - 19 - 20 mai • St-Aubin / FR**  
Toutes les infos sur [www.girondairs2012.ch](http://www.girondairs2012.ch)

Au Village de Fête : Restauration chaude - Snack - Cave à vin - Tonnelle



ST-AUBIN / FR

# IGOR BLASKA



DJ PRODUCER - RESIDENT MAD CLUB SWITZERLAND - WWW.IGORBLASKA.COM

Pré-loc et infos:  
[www.girondairs2012.ch](http://www.girondairs2012.ch)

Live sur  
**radiofr.**  
radio fribourg - fribourg



CHF 15.-  
en pré-loc

CHF 20.-  
sur place

Pré-loc dès le 1<sup>er</sup> avril :

- Boulangerie Query
- St-Aubin/FR
- BCF
- Estavayer-le-Lac / Domdidier
- AXA Winterthur
- Payeme
- TPF
- Fribourg / Buile

21h00 Ouverture des portes  
21h30 Démo de groupes de danse  
22h00 Soirée année 80-90 animée  
par Igor Blaska

Transports aller-retour

- organisés depuis :
- Région de Fribourg ville
  - Base Braye, gate CFF Domdidier
  - Haute Braye

**EXTRAORDIN' AIR SOIRÉE VINTAGE (+18)**  
**ANNÉES 80-90 - VENDREDI 18 MAI**

GIRON D'AIRS 2012

# WANTED!

La Société de Musique la  
Caecilia et le CO de

## Giron D'Airs 2012

remercie chaleureusement et sincèrement la population de St-Aubin pour son soutien lors de l'organisation du Giron des Musiques.

Nous sommes encore à la recherche de quelques **bonnes âmes bénévoles** pour nous aider à différents postes (cuisine, services, ...) durant le week-end de la fête (samedi 19 et dimanche 20 mai).

Contacts : Corinne Genoud 079 200 51 90  
Véronique Collaud 079 486 96 90  
Rémy Cantin 079 270 59 58

Formulaire d'inscription sur : [www.girondairs2012.ch](http://www.girondairs2012.ch)

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

Le Comité d'organisation

## SAMEDI 7 JUILLET

La société de jeunesse organise  
son traditionnel et pittoresque

## Tournoi de pétanque en triplette

Sport et amitié dans une ambiance  
Côte d'Azur !

Dès 8h30, sur la place du Grütli, avec petit  
déjeuner à disposition.

Inscription jusqu'au  
1<sup>er</sup> juillet par téléphone  
au 079 483 70 42

Cocktails pour petits et  
grands, cabane du  
pêcheur avec boissons  
fraîches, glaces et  
pizzas au feu de bois tout  
au long de la journée !



**Nouveau grand  
bar en soirée !**